

**LES
DOSSIERS
DE
L'INSTITUT
DE LA FSU**

***Les tendances et l'activité syndi-
cale internationale***

Série : Histoire du syndicalisme

Dossier numéro 4

Avril 2001

LES TENDANCES ET L'ACTIVITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE

Editorial

Ce nouveau dossier traite de l'activité syndicale internationale. Et, comme tous les dossiers de cette série, plus spécialement de la façon dont les courants de pensée de l'ancienne FEN ont traité ces questions.

Ayant personnellement été en charge de l'activité internationale du SNES pendant de nombreuses années, puis de la FSU dès la création de celle-ci, je peux témoigner du caractère parfois un peu particulier de cette dimension de la réflexion et de l'action syndicales.

L'activité internationale est un des domaines obligés où le syndicalisme côtoie un univers distinct du quotidien. Il a affaire ici à un monde où les identités sont parfois très différentes de celles que l'histoire syndicale nationale a forgées. Les cultures d'organisations, les références idéologiques ou de toute autre nature, la langue, autant d'espaces où l'altérité est la règle. Le socle sur lequel s'établissent les relations et les échanges doit nécessairement tenir compte de tout cela.

En ce sens, et c'est l'objet de bien des incompréhensions dans les syndicats, on n'est parfois pas très loin de quelques règles de conduite que les diplomates de profession ne désavoueraient pas.

Parmi ces règles, il y en a une qui, expérience faite, a une valeur quasi universelle : c'est l'incompréhension par les autres devant ce qui peut apparaître comme un conflit aux sources nationales toujours difficiles à comprendre pour qui n'en connaît pas les tenants et les aboutissants. Au premier chef de ces particularités très françaises, et souvent brocardées en tant que telles : l'extrême division et éparpillement du syndicalisme français. Que dire alors des querelles de tendances au sein de la même organisation !

Ceci pour dire que celles et ceux qui ont pratiqué les relations internationales savent jusqu'où les différends franco-français peuvent être compris par nos partenaires des autres pays. D'où une retenue dans l'expression des désaccords qui n'existe parfois pas au plan national et bien davantage de

**Les dossiers de l'Institut de
Recherches Historiques,
Économiques, Sociales et
Culturelles (IRHESC)**

ISSN : 1289-5776

**Directeur de la Publication :
Louis Weber**

Imprimé par nos soins

Dépôt légal : avril 2001

Les textes de ce dossier ont été relus et commentés avec la collaboration des auteurs et de Jean-Claude Mommeja, Ourida Gherab assurant le secrétariat

points d'accord (surtout si, c'est un autre aspect des choses, il faut faire face à des thèses très éloignées de celles qui, malgré tout, constituent un fond commun au plan national !)

Cela peut expliquer qu'au fil des pages de ce dossier, le lecteur soit parfois surpris par la faible épaisseur des différends entre courants de pensée de la FEN sur les questions internationales, et notamment entre les deux principaux, seuls en charge à vrai dire de conduire concrètement des programmes de travail et des relations avec les syndicats d'autres pays. A la seule exception notable des questions de libertés dans le monde. Mais là, comme on le sait, les appréciations propres des syndicalistes de l'enseignement en France étaient très largement surdéterminées par les profonds clivages de la guerre froide.

Un mot enfin, qui est une forme d'excuse dont les «internationaux» ont une habitude ancienne : il est très difficile d'écrire ce genre de texte en évitant totalement le recours aux (très nombreux) sigles. Nous avons essayé de les expliciter le plus souvent possible. Mais à la relecture, on voit bien qu'il en reste beaucoup !

Louis Weber

Table des matières

Première partie : Les courants de pensée face à l'activité internationale de la F.E.N. et de ses syndicats nationaux de 1944 à 1990, par André Drubay	p. 5
Deuxième partie : Réactions des courants de pensée devant la situation internationale et les principaux événements internationaux sur fond de guerre froide, par André Drubay	p. 13
Troisième partie : les courants de pensée face aux mouvements d'indépendance, par André Drubay	p. 27
Quatrième partie : Les libertés dans le monde, par André Drubay	p. 29
Conclusion	p. 34
Chronologie	p. 37
Le syndicalisme international aujourd'hui, brève description des structures actuelles, par Louis Weber	p. 43
Activité internationale du SNES 67-77, note de François Blanchard	p. 49

Les courants de pensée face à l'activité internationale de la F.E.N. et de ses syndicats nationaux de 1944 à 1990, par André Drubay

Il m'a été demandé de caractériser les courants de pensée par leurs réactions, initiatives, prises de position face aux questions internationales.

Je parlerai de trois courants de pensée : Unité, indépendance et Démocratie (U.I.D.), Unité et Action (U&A) et Ecole émancipée.

Devant ces questions, ces courants n'ont pas été toujours monolithiques et ont connu des évolutions. De plus, des différences de sensibilité selon les syndicats nationaux sont notables.

Les domaines à explorer sont vastes et divers :

1. Les relations avec les associations et syndicats étrangers

- par des contacts bilatéraux,
- par des participations à des organisations internationales,
- par des rencontres plurielles.

2. Les comportements face à des situations et à des événements de portée internationale

3. Les courants de pensée face aux mouvements d'indépendance

4. Les comportements face aux problèmes de libertés dans le monde

Relations internationales

Plusieurs des camarades que j'ai consultés¹ m'ont conseillé, pour éviter une trop grande longueur, de passer rapidement sur le chapitre des relations internationales. En effet, m'a-t-il été dit, ces affaires étaient du ressort de quelques responsables ; à la base, on n'en discutait que très peu, et même pas du tout.

Sans doute (encore qu'il y ait eu une exception de taille dans le Syndicat national de l'enseignement secondaire classique et moderne (S.N.E.S.) au début des années 1950). Mais même si c'est seulement au niveau national qu'en général des débats ont eu lieu sur ce terrain, j'ai pris le parti de donner une assez large place à la question des relations internationales, surtout en pensant à l'importance qu'elle est appelée à prendre dans le proche avenir.

Mon objet n'est pas de faire l'historique des relations internationales de la Fédération de l'éducation nationale (F.E.N.) et de ses syndicats nationaux mais je serai amené à rappeler quelques faits et quelques étapes.

Et d'abord de quoi s'agit-il dans ces relations ?

Premier objet - un des camarades qui a eu l'occasion de participer à plusieurs congrès de la Fédération internationale des associations d'instituteurs (F.I.A.I.) me disait l'élargissement de l'horizon syndical que cela lui avait procuré et, sans compter le bénéfice des contacts qui devenaient amicaux, la découverte d'autres systèmes et conceptions d'enseignement. L'ennui, c'est que même à travers les comptes rendus parus dans les bulletins nombreux, surtout de 1945 à 1955, cela est difficilement transmissible à l'ensemble des syndiqués. Cependant il y a là un appel à une vision des choses qui dépasse les frontières.

Dans cet ordre d'idées, je ne peux m'empêcher d'évoquer le travail, dont j'ai découvert l'existence dans mes recherches sur l'histoire de la Fédération internationale de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO),

¹ L'auteur remercie tout ceux qui lui ont apporté leur aide : Daniel YVON, Etienne CAMY-PEYRET, François BLANCHARD, et des anciens de l'ex-S.N.I. : Alfred SOREL, Daniel RENARD, André BELLEVILLE, Bernard PHARISIEN, Gabriel VIALLE.

accompli sans grands moyens, par deux professeurs du Nord, Jean Clavière et Achille Beltetti qui, au sortir de la Première guerre mondiale, se sont acharnés, par la reconstitution de la FIPESO naissante, par tout un réseau de contacts, de correspondance entre enseignants de tous pays, à créer un esprit de paix.

Deuxième objet - Et je rattache à cette entreprise de relations visant à contrarier tout recours à la guerre, les initiatives qui, après le deuxième conflit mondial et principalement pendant la guerre froide, ont cherché à créer des ponts entre l'Est et l'Ouest, dans la pensée que les organisations d'enseignants avaient une responsabilité particulière dans la lutte contre les germes d'affrontement guerrier et pour des relations pacifiques entre les peuples.

Troisième objet - Enfin, et là nous retrouvons le terrain proprement syndical, il apparaît de plus en plus que la lutte revendicative est appelée à ne pas rester confinée dans les limites hexagonales.

Le besoin s'est vite fait sentir d'établir des normes internationales pour justifier et renforcer l'action revendicative des organisations d'enseignants dans chaque pays. C'est ainsi que dès 1948, le «Comité d'entente des fédérations internationales du personnel enseignant» constitué par la Fédération internationale des associations d'instituteurs (F.I.A.I.)², la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (FIPESO)³ et la Fédération internationale des syndicats de l'enseignement (F.I.S.E.)⁴ adoptent une «Charte des éducateurs» qui définit une base commune de référence pour les revendications concernant les droits des enseignants, leurs conditions de travail et leurs rémunérations. Ce document devait servir de base pour l'adoption, en 1966, à l'UNESCO, par une conférence intergouvernementale spéciale, de la «Recommandation sur la condition du personnel enseignant» dont l'application par les Etats est périodiquement soumise à examen par l'UNESCO et le Bureau international du travail (BIT)⁵

Depuis, le niveau national n'est plus le seul où s'élaborent les politiques orientant l'évolution de l'enseignement et le sort des enseignants : les organismes internationaux comme le Bureau international de l'éducation (BIE)⁶ et surtout l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (O.C.D.E.)⁷ conseillent et même aiguillonnent les gouvernements. En Europe, ce ne sont plus des conseils, mais des directives qui sont données. C'est donc au niveau international qu'il faut organiser la pression des enseignants

et renforcer les moyens de cette pression. Ce qui s'est passé à Seattle montre la voie à suivre.

J'ai cru bon d'insister sur l'importance grandissante de la dimension internationale que doit prendre l'activité syndicale des enseignants avant d'aborder l'étude des attitudes des courants de pensée devant les relations internationales après la Libération.

Après la Libération, c'est au niveau fédéral - c'est-à-dire au niveau de la F.G.E.⁸ qui en 1946 devient la F.E.N.- que sont prises les initiatives pour la reprise des relations internationales des enseignants.

Jusqu'en 1949, c'est-à-dire au delà du passage à l'autonomie, des initiatives dont la responsabilité est confiée à Marie-Louise Cavalier :

- organisation d'un Congrès international de l'enseignement à Paris en juillet 1946 ;
- création d'un Département professionnel international (DPI)⁹ de l'enseignement destiné à être relié à la Fédération syndicale mondiale [DPI qui deviendra la F.I.S.E.]

Ces initiatives sont décidées à l'unanimité. Emile Hombourger, Paul Delanoue, Georges Fournial, Janets sont de la partie, alors qu'ils se reconnaissent dans des tendances différentes. Mais en 1949, la F.S.M. exige que la F.I.S.E. soit partie intégrante de la F.S.M. La F.E.N., du fait de son autonomie, refuse, d'où la démission de Marie Louise Cavalier et le retrait de la F.E.N. de la F.I.S.E. Les cégétistes protestent, la F.E.N.-C.G.T. intègre la F.I.S.E. et lui fournit son secrétaire général : Paul Delanoue. Gilbert Walusinski (F.O.) propose l'affiliation de la F.E.N. au S.P.I.E. Réplique de l'Ecole émancipée qui, après avoir approuvé le retrait de la F.I.S.E., rejette cette proposition (article de Chéramy-Pennetier dans l'Enseignement public de janvier 1950). La proposition de Walusinski n'est pas acceptée (voir le document page suivante).

A la suite de cela, la F.E.N. se met en retrait de l'activité internationale pendant 20 ans, laissant à ses deux principaux syndicats nationaux (S.N.E.S et S.N.I.) la responsabilité essentielle de cette activité par l'intermédiaire de la F.I.A.I. et de la FIPESO.

Cependant l'unanimité se retrouve au sujet du Comité d'entente des fédérations internationales d'enseignants. Ce Comité créé en septembre 1948, alors que des grincements apparaissent, sur proposition du S.N.E.S. adoptée par la FIPESO, recueille l'approbation de la F.I.A.I. et de la F.I.S.E.

Et dans la F.E.N. et ses syndicats nationaux son existence et son activité font l'objet d'un consensus.

DOCUMENT

20

Janvier 1950

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

L'Action Internationale de la F. E. N.

Après de longs et chaleureux applaudissements à l'adresse de Marie-Louise Cavalier, le congrès fédéral de novembre dernier décida de publier in extenso l'intervention de notre amie.
Par souci d'impartialité il fut convenu que chaque tendance aurait la possibilité de s'exprimer sur les problèmes internationaux dans le bulletin fédéral à l'occasion du compte rendu du congrès, le temps de parole ayant été minuté.
Conformément aux engagements pris :
1° Nous avons fait paraître dans "L'Enseignement Public"

n° 4, l'intervention de Marie-Louise Cavalier ; l'article de nos camarades affiliés à la C.G.P. : "Quel est le plus grand des crimes : la guerre ou le communisme ?" de P. Brasseur ; l'article de nos camarades affiliés à F.O. : "Pour une action syndicale internationale", de G. Walusinski.
2° Nous insérons dans ce numéro de "L'Enseignement Public" l'article de nos camarades de "L'Ecole Emancipée" : "Contre l'adhésion à une pseudo-internationale", de Chéramy et Pennetier.

A. L.

Contre l'adhésion à une pseudo-Internationale

par CHERAMY-PENNETIER

Il n'est pas d'action internationale sans l'aveu par des liaisons internationales il soit possible de rapprocher et confronter les expériences, de faciliter la compréhension entre tous les travailleurs, de préparer le front uni des opprimés contre leurs oppresseurs à l'échelle mondiale.

LA F.E.N. s'est récemment retirée de la F.I.S.E., organisation des enseignants au sein de la Fédération syndicale mondiale. Nous avons approuvé ce geste car la F.I.S.E. ne représentait qu'une partie des enseignants comme la F.S.M. ne représente qu'une partie des travailleurs. Cela d'autant plus que la majorité au sein de la F.S.M. est constituée par les représentants des syndicats de l'U.R.S.S. et des pays satellites ; ces syndicats par leur organisation bureaucratique, étroitement inféodée à l'organisation étatique ne représentent plus les intérêts des travailleurs, mais seulement directement ou indirectement les intérêts du gouvernement de Moscou. Ceci prend toute sa valeur lorsqu'il s'agit d'une action internationale en faveur de la paix que veulent susciter les syndicats : C'est alors la paix telle que le Krenin la conçoit, que la F.S.M. et ses organisations mettent en avant, c'est-à-dire une position et une action diplomatiques de puissance, différentes de la position et de l'action propres au mouvement syndical.

Après ce retrait Walusinski et ses amis de F.O. engagent la F.E.N. à participer à la nouvelle internationale des syndicats "libres" au sein de laquelle se constituerait un secrétariat professionnel international (S.P.I.) de l'enseignement. Mais ce S.P.I. ne pourra, lui aussi, regrouper qu'une partie des enseignants. Demain sans doute il aura sur le plan international la même politique que Force Ouvrière met en avant en France : pas de contact avec la F.S.M. et ses organisations. C'est-à-dire que la participation à ce S.P.I. coupera toute possibilité de contact entre la F.E.N. et les enseignants d'Europe centrale et orientale.

Il faut ajouter que ce S.P.I. s'annonce très peu représentatif. Il risque de se grouper qu'un ensemble d'organisations très "modérées", corporatistes, réactionnaires qui s'opposent à toute action internationale véritable sur le plan d'un syndicalisme digne de ce nom. Plus mé-

me, on y retrouvera sans doute le W.C.T.P. (ou une organisation du même genre) agence directe de la politique américaine, raciste et belléiste).

En fait, la F.E.N. ne peut aujourd'hui participer à aucune internationale de l'enseignement parce qu'aucune internationale de l'enseignement n'existe aujourd'hui et n'est aujourd'hui possible — au sens où nous entendons ce mot international — comme la lutte par-delà les frontières de tous les opprimés contre toutes les formes d'oppression.

Est-ce à dire qu'il faut se contenter de ce qui est ? La F.E.N. par ses syndicats de catégories participe à des organisations internationales : F.I.A.I. pour les instituteurs, F.I.P.E.S.O. pour le second degré. Elle a réussi, fait en lui-même positif à établir un contact entre ces deux organisations et la F.I.S.E. au sein d'un comité d'entente. C'est là quelque chose mais vraiment bien peu. Bien peu non seulement par la fragilité ou le caractère partiel des liens ainsi établis, mais aussi par la conception même de ce travail : il est resté jusqu'à aujourd'hui le domaine de quelques techniciens (dont nous ne songeons à discuter d'ailleurs ni la bonne volonté ni la compétence) mais la "base" est indifférente à ce travail, n'en sent ni la nécessité ni la réalité. C'est un monde où n'entrent que des initiés.

Indifférence du syndiqué ou insuffisance de l'action fédérale ?

L'UNE est liée à l'autre. C'est pour l'adhésion à une pseudo-internationale nous opposons une action internationaliste à notre avis plus efficace et plus capable d'intéresser les syndiqués de notre Fédération.

A l'heure où les progrès du nationalisme s'opposent à la compréhension mutuelle des peuples, où ses rivalités impérialistes développent le fanatisme chauvin, la première tâche est un travail d'information. Information précise, honnête sur tous les problèmes pédagogiques, corporatistes, sociaux. Information que ne peuvent procurer les techniciens de l'action internationale réunis dans un bureau de S.P.I. Information qui ne peut

être recueillie si elle est le résultat d'enquêtes de syndiqués du rang.

La F.E.N. doit chaque année proposer à tous les groupements d'enseignants une semaine d'études pour discuter un problème corporatif, pédagogique ou social, la discussion devant être préparée par des enquêtes. Celles-ci seraient effectuées par des délégations de syndiqués cherchant à s'informer par un contact direct avec la vie scolaire et la vie sociale du pays visité.

Les lecteurs de "L'Enseignement Public" seraient plus intéressés par les comptes rendus de telles enquêtes que par les discussions sur les S.P.I. et les F.I. Des polémiques vaines seraient écartées. Prenons l'exemple de la pédagogie russe. Hagnauer, dans "Force Ouvrière" a cité des passages belléistes des manuels scolaires de l'U.R.S.S. Par contre, Delanoue, dans "L'Ecole Libératrice", faisant l'éloge de Makarenko, présente la pédagogie comme une pédagogie d'avant-garde. Les syndiqués restent sceptiques devant les affirmations de l'un et de l'autre. Il faut donc que quelques-uns d'entre eux aillent voir et puis disent ce qu'ils ont vu. Certes la réalisation de ces enquêtes se heurtera à de nombreuses difficultés matérielles ; mais c'est seulement dans cette voie qu'une action féconde peut être menée.

ENFIN notre Fédération se dit pacifiste. Alors qu'attend-elle pour rechercher et regrouper les forces qui dans différents pays sont décidées à s'opposer au déclenchement de la guerre et qui n'acceptent pas de s'allier sur l'un ou l'autre bloc ? Nos congrès ont condamné la guerre d'Indochine. Mais quels contacts notre direction syndicale a-t-elle tenté de prendre avec les éléments progressistes vietnamiens (par progressistes nous n'entendons pas prousses). Qu'a-t-elle fait d'autre que publier des résolutions ?

Ainsi sans S.P.I. et sans F.I. l'activité internationale de la F.E.N. peut être intense. Nous n'avons qu'esquissé une orientation et un programme. Nous avons l'espoir que le Bureau de notre organisation nous donnera la possibilité de les préciser et qu'avec l'aide de tous les syndiqués nous les ferons passer dans les faits.

Le 30 novembre,

Sans doute, l'Ecole émancipée regrette que ce Comité malgré les nombreux comptes-rendus dans les bulletins syndicaux fonctionne entre «initiés»

Mais la conception et la mise en œuvre d'un travail mené en commun entre des organisations de l'Est et de l'Ouest malgré les affrontements de la guerre froide sont approuvées par tous. Surtout que ce Comité n'est pas sans efficacité : il est reconnu mondialement comme représentatif des enseignants par l'UNESCO, le B.I.T., le B.I.E.

Mais l'unanimité qui pendant dix ans va se faire sur l'existence et le travail du Comité d'entente n'existe plus quand il s'agit de la création de la C.M.O.P.E. Une organisation centrée aux Etats-Unis, la *World Organization of the Teaching profession (W.O.T.P.)*¹⁰ avait tenté, concurremment avec le Congrès international de Paris de 1946, d'attirer un certain nombre d'associations et de syndicats. Marie-Louise Cavalier et Emile Hombourger avaient accueilli cette création avec beaucoup de méfiance. Pourtant, moyennant des garanties qui devaient se révéler peu à peu illusoire, ils acceptèrent d'entrer dans la constitution d'une confédération, la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (C.M.O.P.E.¹¹, W.C.O.T.P. en anglais) regroupant W.O.T.P., F.I.A.I., FIPESO, mais sans la F.I.S.E.

Or, dans le S.N.E.S. classique et moderne, l'adhésion à la C.M.O.P.E. souleva beaucoup de remous. Cette question occupa une bonne partie de trois congrès nationaux successifs (1951, 1952, 1953). Si la campagne d'hostilité à cette adhésion fut menée par Guilbert, un certain nombre de syndiqués autonomes exprimèrent leur inquiétude. Un militant autonome, Salanskis, écrit dans l'U. S. : «La formation de la C.M.O.P.E., c'est la rupture du dernier lien entre l'Est et l'Ouest». D'un autre autonome : «Adhérer à la C.M.O.P.E., c'est s'intégrer dans le bloc atlantique». La guerre froide est donc sous-jacente. Dois-je rappeler que quelques années après, en 1966-67, il fut révélé que la C.M.O.P.E. était largement subventionnée par la C.I.A., via la Fondation Vernon, ce qui provoqua la colère et du S.N.I. (Dernelle) et du S.N.E.S. ?

Après une première consultation des syndiqués en 1952 qui, par 6 984 contre 6 114, se prononcèrent pour le maintien à la FIPESO mais sans adhésion à la C.M.O.P.E., et après le refus du Congrès de la FIPESO réuni à Hyères en juillet 1952 d'accepter cette dissociation, la consultation organisée pour le Congrès du S.N.E.S. de Pâques 1953 donne sur 12 949 suffrages exprimés, 4 935 voix pour l'adhésion à la C.M.O.P.E. par l'intermédiaire de la FIPESO ; 4 064 non et 3 950

abstentions.

N.B. Dans ce dernier vote, il semble que beaucoup de syndiqués n'aient pas voulu risquer la mort du Comité d'entente, ce que la C.M.O.P.E. devait obtenir, cinq ans après. A remarquer la prise de position de Féraud (Ecole émancipée). «Il est nécessaire d'entrer à la Confédération pour y faire prévaloir des règles d'indépendance des nations».

Dans les années suivantes, l'activité de la F.I.A.I. et de la FIPESO ne donna pas lieu à divergences au sein de la F.E.N. 1969 marque le retour de la fédération à une activité internationale. Animé par le désir louable que soit assurée la représentation syndicale des enseignants auprès de l'Europe des Six (parallèlement au Comité européen de la C.M.O.P.E. créé en 1964), James Marangé, secrétaire général de la F.E.N., participe à la création du Comité syndical européen des enseignants (C.S.E.E.) qu'il est appelé à présider. En font partie la *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (G.E.W.)* allemande (République fédérale), ainsi que 4 autres syndicats du même bord.

Le principal reproche que fait Unité & Action à ce Comité (où l'on est entre soi) est l'opacité de ses activités. Cinq ans après, le Comité est transformé : la F.E.N. transmet son rôle aux syndicats nationaux, sans doute avec l'espoir d'être admise à la Confédération européenne des syndicats (la C.E.S.), ce qui ne se fera pas.

En 1975, André Henry, nouveau Secrétaire général de la F.E.N., se veut internationalement plus offensif. Il fait décider par le Bureau fédéral l'affiliation de la F.E.N. au Secteur professionnel international de l'éducation (le S.P.I.E.) affilié à la Confédération internationale des syndicats libres.

Unité & Action soutenu par l'Ecole émancipée, proteste pour une question de forme d'abord : une telle décision n'est-elle pas du ressort d'un Congrès fédéral ? Aussi, au début du Congrès fédéral à Grenoble en février 1976, les minoritaires demandent que cette question soit mise à l'ordre du jour du Congrès, ils sont battus, non sans mordre sur les congressistes U.I.D. : 55,68 % contre l'inscription à l'ordre du jour ; 42,92 % pour.

Mais il y avait une question de fond qui se posait : Unité & Action se trouvait en accord avec ce qu'écrivait Georges Lauré dans son rapport d'activité présenté au Congrès fédéral de novembre 1960 : «Il est regrettable que le S.P.I.E.¹² s'obstine dans son désir de regroupement des enseignants dans le seul cadre de la Confédération internationale des syndicats li-

bres (C.I.S.L.¹³) : en s'obstinant à ignorer les réalités, le S.P.I.E. se coupe à la fois d'une partie des enseignants et de la classe ouvrière».

L'adhésion de la F.E.N. fait doubler le S.P.I.E. de volume. André Henry fournit le S.P.I.E. en responsables. Grâce à ce levier, il fait pression pour marginaliser la F.I.S.E. et obtenir une fusion S.P.I.E. - C.M.O.P.E., ce qui sera réalisé une quinzaine d'années après par la constitution de l'Internationale de l'Éducation (I.E.)¹⁴, dans des conditions certes sensiblement différentes après la chute du mur de Berlin.

Dans la fin des années soixante et durant les années soixante-dix, le souci qui animait le Comité d'entente de maintenir les ponts entre les enseignants des diverses parties du monde suscite de nouvelles rencontres.

Unité & Action, promu aux responsabilités dans le S.N.E.S. classique, moderne et technique, provoque à partir d'une conférence à Berlin en 1970 la création du Comité international de coordination du syndicalisme enseignant, le CICSE¹⁵ qui organise des rencontres tous azimuts : d'abord à Paris, (les 27, 28 février et 1^{er} mars 1973) sur les problèmes posés aux syndicats d'enseignants par la formation initiale et permanente des travailleurs, (une trentaine d'organisations de 20 pays différents, la *National Education Association* (N.E.A.)¹⁶ américaine et la *National union of teachers* anglaise (N.U.T.)¹⁷ par exemple, voisinant avec les syndicats africains, d'Amérique latine et ceux des pays de l'Est), et ensuite à Québec en 1977.

Aucune désapprobation ne s'exprime de la part des autres tendances du S.N.E.S., mais la F.E.N. et le S.N.I. se tiennent à l'écart.

A noter cependant que les responsables du S.N.I. bien que se tenant à l'écart des initiatives du CICSE ont joué un rôle important dans la rencontre internationale de Dubrovnik (octobre 1971).

J'en terminerai avec les relations internationales en évoquant les relations bilatérales.

La question se pose : qui fréquenter ? Dans le S.N.E.S., il y a toujours eu le souci de l'équilibre dans les invitations, les voyages d'étude. Unité & Action n'a fait qu'accentuer cette préoccupation.

Les dirigeants de la F.E.N. sont plus sélectifs, surtout lors du secrétariat d'André Henry. Pour prendre un exemple, après la chute des dictatures en Espagne et au Portugal, la F.E.N. renforce ses relations avec la fédération espagnole de l'enseignement affiliée à l'Union générale des travailleurs (U.G.T.), elle-même membre de la Confédération internationale des syndicats libres, et non avec la Fédération de l'enseignement des com-

missions ouvrières, plus proche de la Fédération syndicale mondiale (la F.S.M.). Au Portugal, elle ignore la FENPROF et le syndicat des professeurs de la région de Lisbonne (S.P.G.L.), très majoritaires, au bénéfice d'organisations minoritaires mais membres de la Confédération internationale des syndicats libres (la C.I.S.L.).

Enfin, une dernière remarque : j'ai été frappé par l'ambiguïté de l'attitude des responsables du S.N.I. à l'égard de l'U.R.S.S. Alors que dans la vie interne du S.N.I., ils sont agressifs à l'égard des «staliens» et du régime soviétique, ils sont en revanche très civils à l'égard du syndicat des enseignants soviétiques : c'est l'un des syndicats le plus fréquemment invités aux congrès du S.N.I. et lorsque le S.N.I. se rend en voyage d'étude en U.R.S.S. (cela arrive plus d'une fois) le compte-rendu est dépourvu d'épines et même plutôt positif. Quant aux déclarations communes qui concluent le voyage, on n'y trouve que des gentilleses. Je sais que dans des déclarations de ce genre, il n'y pas la place pour des polémiques. Mais de là à ne pas user du moindre sous-entendu, cela me laisse perplexe.

² *Fédération internationale des associations d'instituteurs.*

³ *Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel.*

⁴ *Fédération internationale syndicale de l'enseignement.*

⁵ *Bureau international du travail.*

⁶ *Bureau international de l'éducation.*

⁷ *Organisation de coopération et de développement économiques.*

⁸ *Fédération générale de l'enseignement.*

⁹ *Département professionnel international.*

¹⁰ *Organisation mondiale de la profession enseignante.*

¹¹ *Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante.*

¹² *Secteur professionnel international de l'enseignement.*

¹³ *Confédération internationale des syndicats libres (dont en France la C.G.T.-F.O. fait partie)*

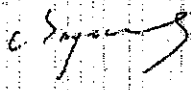
¹⁴ *Internationale de l'éducation.*

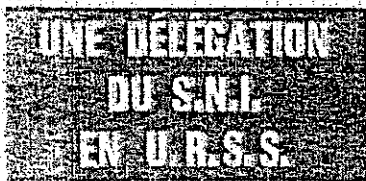
¹⁵ *Comité international de coopération syndicale des enseignants.*

¹⁶ *National education association : principale organisation de l'enseignement aux États-Unis. Association plutôt que syndicat, la NEA vient tout récemment encore de refuser la fusion avec l'AFT, l'American Federation of Teachers, le syndicat de l'AFL-CIO*

¹⁷ *National union of teachers, un des deux principaux syndicats anglais, majoritaire surtout dans le premier degré*

DOCUMENT

просвещения, высшей
 Союзе находилась
 Франции, возглавляемая
 глав делегации вошли
 и Габриэль Виаль.
 заведения различного
 ти, руководителями
 делей Франции горячо
 , высшей школы и
 и, оказанный в Москве,
 профсоюза передать
 галась, что она была
 юстью ответить на
 делей считает необ-
 на проявила и посеще-
 других достижений.
 делей Франции и
 илы и научных учреж-
 развитие и укрепление
 более широкому
 и французскими
 гвавшегося между-
 разливаться усилия с
 ие молодежи в духе
 ствление любой
 жения всех учителей
 вий труда и жизни,
 установление проч-
 ми.
 едатель ЦК профсоюза
 ков просвещения, высшей
 научных учреждений СССР
 Т.П. ЯНУЧКОВСКАЯ.




Traduction du communiqué ci-contre

Une délégation du Syndicat National des Instituteurs de France conduite par le Secrétaire général du S.N.I., André OULIAC, et composée de Michel BERNARD, Pierre CHEVALIER, Robert DERNELLE et Gabriel VIALLE, s'est rendue en U.R.S.S. à l'invitation du Syndicat de l'Enseignement et de la Science. Elle a visité de nombreux établissements scolaires de divers types et eu de nombreux entretiens avec les enseignants soviétiques, les responsables du Comité Central du Syndicat de l'U.R.S.S. et le ministre de l'Instruction publique de l'U.R.S.S.

La délégation du Syndicat National des Instituteurs de France remercie vivement le Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'U.R.S.S. de l'excellent accueil qu'elle a reçu à Moscou, à Kiev et à Leningrad et prie ses responsables de dire à tous les camarades qu'elle a rencontrés combien elle a été sensible à leur gentillesse et à leur volonté de répondre à toutes ses questions comme à ses moindres désirs.

La délégation du S.N.I. tient à marquer tout l'intérêt qu'elle a pris à la visite de nombreux établissements scolaires et d'un certain nombre de réalisations, en faveur de l'enfance, particulièrement réussies.

Le Syndicat National des Instituteurs de France et le Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'U.R.S.S. souhaitent que le développement et le renforcement de ces contacts et de ces rencontres permettent encore une plus large connaissance et une plus grande compréhension entre les enseignants soviétiques et français, et notamment dans le cadre d'une coopération syndicale internationale sans cesse renforcée.

Les deux organisations souhaitent de développer leurs efforts afin que soit partout assurée l'éducation de la jeunesse dans un esprit de paix et d'amitié entre les peuples.

Les deux organisations se prononcent en faveur de toute initiative susceptible d'assurer le rapprochement de tous les enseignants du monde dans des efforts convergents pour la lutte commune vers l'amélioration des conditions de travail et de vie, pour plus de liberté, plus de démocratie dans le monde entier, et pour l'instauration d'une paix durable entre tous les travailleurs et tous les peuples du monde.

Secrétaire Général du Syndicat National des Instituteurs de France
 André Ouliac.

Présidente du Comité Central du Syndicat de l'Enseignement et de la Science de l'U.R.S.S.
 Tamara Yanuchkovskaya.

Fait à MOSCOU, le 30 novembre 1970.

Débat sur les relations internationales

André Drubay

Lorsqu'on m'a demandé de m'occuper de la FIPESO, je me suis trouvé devant une difficulté : à l'étranger, surtout dans le Second degré, on avait affaire à des associations. Je me rappelle avoir assisté à des assemblées de l'*Assistant Masters and Mistresses Association* (A.M.M.A.) en Angleterre, c'est-à-dire l'association des professeurs du Second degré, et j'ai été très frappé, même dans mes conversations, avec ces collègues anglais pourtant très animés de préoccupations sociales et soucieux de revendications, par leur horreur pour le syndicalisme représenté à leurs yeux par le travaillisme. Je me suis efforcé de renforcer dans la FIPESO la composante syndicale. Mais quelques fois dans les rapports avec ces associations, on s'apercevait qu'elles étaient finalement d'un caractère plus syndical que certains groupements qui se proclamaient syndicats. Surtout que l'étiquette syndicale pour quelques uns, qu'est-ce que ça voulait dire ? C'était l'affiliation à une confédération ouvrière dans le pays. Ce qui aboutissait à ce qu'on dise : mais le S.N.E.S. n'est pas un syndicat.

Louis Weber

Sur ce point précis, un des sujets qui pourraient être développés plus tard, c'est de voir comment une organisation très engagée, comme le S.N.E.S. à partir de 1967-68 et même depuis la Libération a toujours su créer des alliances qui étaient considérées contre nature par un certain nombre de nos partenaires syndicaux. Il serait intéressant de voir, avec les témoins de l'époque, d'ailleurs, ce qui était adaptation au contexte, ce qui était souci sincère de réunir les enseignants dans la même organisation et ce qui relevait de la nécessité pour le S.N.E.S. et le syndicalisme qu'il représentait en France d'avoir une ouverture internationale. C'est-à-dire, comme certaines voies lui étaient bouchées, à la fois à cause de son orientation, de l'opposition du S.N.I. ou de la F.E.N. et du fait qu'à l'échelle internationale c'était plutôt un petit syndicat, a-t-il été conduit à ratisser large dans ses alliances ?

Jean-Pierre Debourdeau

Il y a un autre problème : le syndicalisme enseignant n'est lié au mouvement ouvrier dans les autres pays que depuis une date assez récente. En France, nous avons une antériorité considérable à ce sujet. Dans plusieurs pays, cela se produit vraiment, pour les organisations les plus nombreuses, dans les années soixante du XX^{ème} siècle.

Louis Weber

La *National union of teachers* (N.U.T.) anglaise a adhéré au *Trade Union Congress*, la confédération syndicale du pays, dans les années soixante. Ce syndicat est pourtant considéré comme un quasi modèle aujourd'hui au plan international !

André Dellinger

L'avalanche de sigles peu connus des collègues et des militants donne une impression de monde en vase clos. Je me demande pourtant si, au risque d'ajouter encore à la difficulté, il ne serait pas bon d'essayer de faire un parallèle avec ce qui se passe au niveau confédéré en France, avec les relations avec la F.S.M. par exemple, comment les structures confédérales ont évolué. Peut-être faut-il aussi regarder du côté des organisations telles que l'Organisation internationale du travail (O.I.T.), le Bureau international du travail (B.I.T.) ? Parce qu'André Drubay a quand même très bien décrit qu'il y a une visée politique dans ces structurations, peut-être pas essentielle mais souvent assez déterminante.

André Drubay

Pour les besoins de cet exposé, je me suis limité à rappeler quels étaient les trois objets des relations internationales et le troisième était précisément celui qui consiste à porter les revendications au niveau mondial, international, européen. J'ai travaillé avec le B.I.T. et j'ai aidé à faire des études pour la comparaison des rémunérations des enseignants à l'époque, et sur la protection sociale en particulier. En rapport avec ce travail, j'ai eu le souci de donner une place assez importante dans le bulletin syndical aux comptes-rendus pour essayer de susciter de l'intérêt et de montrer que c'était une cause dans laquelle les gens devaient s'engager. Je ne pense pas qu'il y ait eu un écho considérable ! Il est certain qu'après avoir défendu les intérêts et les points de vue de milliers de mandants dans des entrevues ou assemblées à Genève, Bruxelles, Strasbourg ou à l'O.C.D.E., je me suis souvent demandé qui s'intéressait aux relations que j'en faisais dans les bulletins ou circulaires. J'étais complètement dans la ligne syndicale, peut-être plus que certains auraient pu le souhaiter à l'intérieur de la FIPESO.

Louis Weber

André Drubay a évoqué une chose qui reste malheureusement vraie aujourd'hui, c'est qu'on a beaucoup

de mal à intéresser les structures syndicales à l'activité internationale. Une deuxième chose, assez voisine, c'est que dans le contexte français où il y a la Fédération et des syndicats fédérés, il est évident que l'activité internationale est un privilège des grands syndicats, à cause des coûts impliqués. Je pense notamment au S.N.E.P. qui a toujours voulu avoir une activité internationale mais sans toujours pouvoir se le permettre pour des raisons financières. Assister à une réunion internationale coûte en effet la même somme (voyage, séjour) quels que soient les moyens financiers du syndicat qui paie pour le délégué. cela implique un certain nombre de coûts qui sont énormes.

Je vais risquer une comparaison pour répondre au souci exprimé par André Dellinger, on avait aussi bien. Il y avait au plan enseignant comme au plan confédéral l'Est et l'Ouest, et, en simplifiant beaucoup, la C.G.T et Force ouvrière. Avec en plus une composante au plan international qui existe peu en France aujourd'hui, les chrétiens. Cela pouvait produire des jeux d'alliances différents. Les confédérations étaient donc trois au plan international. Les enseignants, en partie du fait de la tradition professionnelle, ont presque toujours eu une organisation autonome, surtout quand les autres s'affrontaient. Et même : plus les autres s'affrontaient, plus l'organisation autonome se renforçait, l'aspiration à l'unité étant aussi très forte dans le milieu. C'est dans la période la plus dure de la guerre

froide que la C.M.O.P.E. s'est développée et, ce n'est pas un hasard, c'est après la chute du mur de Berlin qu'elle a été absorbée par la Confédération internationale des syndicats libres.

Jean Gaydier

On évoquait tout à l'heure le décalage entre la France, avec des syndicats plus orientés vers le syndicalisme traditionnel, et des pays étrangers où les organisations seraient plus attachées à la dimension professionnelle. Je dois dire qu'en France c'est la même chose. Dans nos syndicats, nous avons un double héritage, ce que j'appellerai très schématiquement l'héritage amicaliste et l'héritage syndical. L'héritage syndical est le fait essentiellement des militants, l'héritage amicaliste c'est la grande masse des gens. Les histoires d'affiliation internationale ne passionnent pas ces derniers ! Encore que : ce qui apparaît au travers de ce que nous a dit André Drubay, c'est l'effet de la séparation du monde en deux et les difficultés de ceux qui l'ont refusée.

A Reims, il y a eu sur l'Europe, au moment où on commençait à en parler vraiment, une conférence d'André Philipp, européen, socialiste. J'ai fait scandale en posant une question qui en a choqué beaucoup, sauf André Philipp lui-même. J'ai demandé où commençait l'Europe et où elle finissait. C'était une question de fond à l'époque.

Réactions des courants de pensée devant la situation internationale et les principaux événements internationaux sur fond de guerre froide

A - Avant de faire état d'événements internationaux qui provoquent des réactions significatives, je pense utile de citer des extraits d'articles parus dans l'Enseignement public en 1948-49, c'est-à-dire au moment où la « guerre froide » commence, où le plan Marshall répand l'aide des U.S.A., où le Président des U.S.A. proclame qu'il faut endiguer le communisme. En novembre 1948, dans un propos de rentrée, Juliette Harzelec affirme au lendemain du 27^{ème} Congrès de la C.G.T. que «...le parti communiste se sert de la classe ouvrière à des fins politiques». Dans le numéro suivant de l'Enseignement public, Paul Delanoue réagit et aborde le problème de la paix «... le plus angoissant de notre époque». Après avoir dit : « nous ne croyons pas à la guerre inévitable », il poursuit : « L'Union Soviétique a eu 20 millions de morts, a des régions immenses à reconstruire, n'aspire qu'au désarmement et au développement pacifique de son économie »

«...Nous syndicalistes français, travaillerons efficacement à la cause de la paix...» «...Et nous affirmerons que les travailleurs français n'accepteront jamais de combattre leurs frères de l'Union Soviétique ou des nouvelles démocraties ; n'accepteront jamais de constituer cette infanterie, cette piétaille dans laquelle les membres de l'Enseignement auraient le rôle d'officiers d'encadrement».

Dans le même numéro, Marie-Louise Cavalier écrit : «...Nous pensons que la paix ne peut, en aucun cas, être établie contre quelqu'un...»

«...Dans le règlement des problèmes actuels, nous nous refusons à nous déclarer, a priori, hostiles à telle ou telle attitude des nations, si cette attitude est conforme à l'intérêt commun. L'aide américaine à l'Europe ne nous gêne que dans la mesure où elle aurait sa rançon dans l'abandon de prérogatives ou d'intérêts nationaux...»

«... L'attitude soviétique nous inquiète dans la mesure où elle concourt à grouper, idéologiquement, un bloc de nations fermé de plus en plus à toute collaboration avec l'Occident. En nous alarmant de cet antagonisme croissant qui sépare le monde en deux camps hostiles, nous nous plaçons du côté de ceux qui s'élèvent résolument contre les forces de guerre. Mais les forces de guerre n'ont pas le privilège d'une situation géographique, elles sont partout où la liberté humaine est menacée, partout où l'opinion publique est faussée par des nouvelles tendancieuses qui exaspèrent l'amour-propre national, créent la peur et font accueillir l'idée de la guerre inévitable...».

«...La défense de la paix se situe donc aussi sur le plan spirituel et moral...»

Un an plus tard, Pierre Brasseur, un militant cégétiste des collèges modernes, reprend l'argumentation de Paul Delanoue et affirme : « ... Car il n'y a pas d'impérialisme soviétique... »

«...Ainsi l'impérialisme américain a besoin de la guerre pour s'assurer de nouveaux débouchés et pour retarder la crise». ...Ce qu'exprime fort crûment la revue américaine «Life» : «Nous ne nous laisserons pas acculer à la crise : nous ferons plutôt la guerre...»

«...D'où l'idée odieuse d'une guerre préventive, complaisamment exprimée par la presse et les hommes d'Etat américain...»

«C'est le sens aussi de la phrase atroce de Truman : Pour sauver la paix, je n'hésiterai pas à employer la bombe atomique...»

D'autre part, je citerai cette phrase de Féraud au Congrès de la F.E.N. en novembre 1950 : « si les partisans de la paix dénoncent à juste titre l'impérialisme américain, ils passent sous silence les préparatifs de guerre du bloc soviétique »

Enfin, cette fois dans l'Ecole Libératrice, nous lisons ces lignes de Pouilloux présentées par Paul Delanoue : « ... Nous sommes avec ceux qui déclarent qu'ils ne feront jamais la guerre à l'U.R.S.S., car nous sommes avec tous ceux qui ne veulent pas la guerre. Mais nous déclarons non moins nettement que nous serions demain contre la Russie si elle préparait une guerre d'agression.

Aujourd'hui donc qui pourrait le nier ? La menace directe contre la paix est le fait du super impérialisme américain qui entraîne avec lui tous les Etats satellites soumis à son économie... »

«...Le meilleur moyen d'éviter la guerre est donc de garder solidement la position de «lutte de classes». Un prolétariat combatif toujours prêt à se dresser pour la défense de ses droits est le meilleur barrage contre la guerre...»

«...Notre combat pour la paix nous commande de prendre résolument parti contre le capitalisme américain, contre le plan Marshall, contre nos propres gouvernants et leur politique de soumission, contre la guerre d'Indochine et les crédits militaires, contre la formation d'une Europe occidentale, contre l'abandon de la Ruhr aux anciens propriétaires nazis... »

Par ailleurs, tirés d'un article de Marcel Valière, trois passages qui me paraissent significatifs : «...Nous refusons quant à nous, de choisir entre les deux blocs qui s'opposent avec une vigueur croissante. Nous ne suivons pas ceux qui tentent de nous prouver que tel

bloc est le bloc de la paix tandis que l'autre est celui de la guerre. C'est déformer singulièrement la réalité que de la présenter ainsi. C'est déjà la préparation idéologique du prochain carnage qui est ainsi commencée. Nous ne tomberons pas dans le piège qui nous est tendu. Le dilemme que l'on voudrait nous imposer est une duperie. Ni pour le bloc oriental, ni pour le bloc occidental, parce que les blocs c'est la guerre...»

«... Il n'y a pas un bloc de la paix et un bloc de la guerre. Il y a deux blocs où sévissent des formes différentes de l'exploitation du travail humain. Choisir entre eux serait une duperie monumentale. La voie de la paix ne passe ni par l'un ni par l'autre. Elle passe exclusivement par la libération de ces masses exploitées, et cela dans chacun des deux blocs...»

«... C'est pourquoi tout ce qui directement ou indirectement tend à rendre leur sens révolutionnaire aux travailleurs est précieux dans la conjoncture actuelle et contribue à renforcer la seule force véritable de la paix qui demeure la masse ouvrière sans distinction de nationalité ou de race...»

J'ai fait ces citations diverses pour restituer le climat de l'époque et donner une petite idée des différences de réactions.

Dans les années qui suivent, les réunions syndicales, Congrès ou Commission administrative, votent des textes sur la paix et le désarmement, assez souvent à l'unanimité. J'ai renoncé à en faire l'analyse, car ils se réfugient la plupart du temps dans des formulations générales sans effet.

B - J'en viens maintenant à l'évocation des événements internationaux que j'ai annoncés.

1) Le premier événement qui fait surgir les oppositions est la rupture entre Tito et l'U.R.S.S.

L'attitude des membres du parti communiste dans la F.E.N. et ses syndicats nationaux est vive : pour eux (je cite Bonin) « *Tito égal Doriot* ». Ils réclament la rupture des relations avec la Fédération syndicale de Yougoslavie. Ils refusent de participer à une mission d'étude de la F.E.N. dans ce pays. Ils mettent sur la touche, par exemple dans la section de la Marne, ceux des leurs qui vont en Yougoslavie. S'agit-il d'une attitude commune à tous les cégétistes ? Je n'ai pas pu le vérifier. Le seul fait que j'ai recueilli, c'est ce qui s'est passé au Congrès fédéral de 1949 : quand Georges Fournial, protestant contre la présence de représentants de la Fédé-

ration yougoslave des enseignants parmi les organisations étrangères invitées au Congrès, annonce qu'il va quitter la salle et invite ses camarades à l'accompagner, il n'est suivi que par une poignée de militants. Quelques années après, en 1955, c'est la réconciliation entre Khrouchtchev et Tito. La page est tournée.

2) Le second événement révèle davantage de trouble chez ceux qui voient dans l'U.R.S.S. et l'Allemagne de l'Est des régimes qui donnent aux travailleurs la première place et qui leur assurent un plus juste sort. Cet événement, ce sont les émeutes ouvrières à Berlin-Est au début de juin 1953. A la C.A. du 22 juin 1953, Féraud de l'Ecole émancipée propose avec l'appui des autonomes (mais avec quelques réticences de la part de Georges Lauré) un texte exprimant la solidarité avec les travailleurs de l'Allemagne de l'Est et condamnant la répression dont ils ont été l'objet. Guillbert, d'après le compte rendu paru dans l'Enseignement public, « juge les circonstances qui ont entouré les événements de Berlin, alors même que s'amorçait la détente internationale, assez troublantes... S'il y a eu des grèves incontestables, il ne faut pas oublier certaines manifestations purement fascistes ». De même Philippe Rabier se demande s'il n'y a pas eu des interventions extérieures et souhaite davantage d'informations. Camille Canonge souhaiterait, lui aussi, un supplément d'information. Certains points de la motion Féraud sont acceptables, dit-il, (condamnation du décret sur les normes et de l'intervention soviétique) mais il faut tenir compte de certaines survivances hitlériennes ; Coustal, Ruff et Féraud déclarent que les choses sont claires : le texte de Féraud moyennant quelques modifications, est adopté par la majorité.

3) Le troisième événement donne lieu à des affrontements beaucoup plus vifs : il s'agit, en novembre 1956, de l'intervention des troupes soviétiques qui mate l'insurrection populaire en Hongrie.

L'affrontement le plus important a lieu dans le congrès annuel de la F.E.N. qui se situe juste après l'événement. Les autonomes et l'Ecole émancipée se déchaînent contre l'U.R.S.S. et le P.C.F. qui la soutient. La principale minorité qui est placée sous le drapeau de la section des Bouches-du-Rhône est divisée : deux ex-cégétistes Georges Fournial et Guillbert connus comme militants communistes font front devant les attaques anticommunistes. Comme par défi ils défendent sans atténuation la version des faits présentés par les soviétiques et le P.C.F., provoquant l'indignation d'une grande partie du Congrès.

Quant au porte parole de la section des Bouches-du-Rhône, Jean Buisson, il ne tient pas le même langage. Il fait état des avis différents qui avaient été exprimés dans les débats de la section, y compris parmi les tenants du texte d'orientation présenté par les Bouches-du-Rhône. D'où la prudence de ses propos et le souhait d'un temps de réflexion.

A ce moment, il me paraît intéressant de signaler le dialogue, - par deux articles successifs - qui s'est institué dans l'U. S. peu de temps après le Congrès fédéral de novembre 1956. Ce Congrès avait été présenté dans les éditoriaux de l'Université syndicaliste et de l'Enseignement public avec lyrisme : «Grand congrès», «Congrès prolétarien». Ce n'avait pas été l'avis de tous : par exemple, dans la Seine-et-Oise, ce fut le signal du début des «hors tendances» lancés par des instituteurs autonomes ; dans l'U. S., deux réactions critiques : celle de la liste C (Caney et Martin), et surtout un article de quatre élus de la liste B : Antonini, Canonge, Capelle et Petite qui écrivent dans l'U. S. du 15 janvier 1957 : «... les conditions dans lesquelles s'est tenu ce Congrès, la volonté de certains de nos camarades de régler leur compte à nos camarades communistes, les manœuvres d'un Forestier imposant, avec le consentement des membres du Bureau de la F.E.N. sans discussion préalable, une motion sur la situation internationale, n'ont pas permis la libre expression d'un certain nombre d'entre nous...»

«...Les tragiques événements de Hongrie nous ont trouvés divisés tant sur l'interprétation des faits que sur les suites qu'il fallait leur donner dans notre situation de Français et d'enseignants avec les traditions syndicales qui sont les nôtres. Ils ont été le plus douloureusement ressentis par ceux qui, depuis des années, ont lutté dans notre mouvement syndical et hors de lui pour une détente internationale et l'établissement d'une coexistence pacifique. Mais l'effort des peuples pour la paix n'a pas encore été assez grand pour pouvoir les empêcher.

Devant le fait de l'intervention soviétique, certains condamnent, d'autres approuvent. Mais ce qui importe, avant tout, aujourd'hui, c'est de prendre conscience des causes qui ont rendu possible cette intervention et les dénoncer. Nos camarades communistes sont prêts à reconnaître les erreurs d'un gouvernement qui s'est coupé des masses...» «...Au fur et à mesure que l'événement entre dans le passé, l'information moins passionnée nous permet de mieux juger, de mieux situer l'événement dans une situation internationale où le recours à la force était redevenu, avec Suez, le moyen de régler les conflits...»

« Or, des camarades du S.N.E.S. voudraient qu'on isole les communistes au sein de nos organisations pour, peut-être demain (qui sait ?), les exclure...»

«... Dans le passé, notre opposition à de telles pratiques nous a obligés à présenter, lors des élections syndicales, des listes sur lesquelles se trouvaient des militants communistes. A nouveau, nous réclamons le droit de tous les militants à participer aux responsabilités syndicales...»

A cet article, un militant de l'Ecole émancipée, Féraud, en général très agressif à l'égard des communistes, fait une réplique (dans l'U. S. du 15 mars 1957) en entreprenant une analyse plus posée (car il connaît bien deux des signataires) du contenu de l'article : «... Pour qui connaît l'incontestable sincérité de camarades comme Canonge et Antonini, que je connais bien, il n'y a aucun doute sur la portée et la signification d'un article qui pourrait laisser croire à une manœuvre indirecte tendant à voler au secours des staliniens en difficulté. Il s'agit de tout à fait autre chose. Ces camarades ont la conscience aiguë de l'importance capitale de l'unité des travailleurs pour leur lutte syndicale. Malheureusement, ils font du «souci» légitime de l'unité, une «mystique» de l'unité. C'est une passion avec toutes les caractéristiques qu'elle comporte et en particulier le refus du réel. Ils ne semblent pas savoir que l'unité ne dépend pas seulement de la bonne volonté des intéressés, ni des efforts pour atténuer les crimes bureaucratiques du P. C. et de ses représentants dans nos syndicats, mais de circonstances objectives et de la destruction radicale de l'emprise bureaucratique stalinienne sur le monde du travail...» Avec son style et ses conceptions, il met le doigt sur une constante de la liste B : ne pas laisser isoler les communistes dans le syndicat, et s'il y a désaccord avec eux sur des problèmes importants, comme la situation internationale et les libertés, éviter de hurler avec les loups, ne pas exacerber les différences, chercher à dégager, dans la fidélité aux principes du syndicalisme, des positions communes.

A noter enfin que, dans son intervention devant le Congrès fédéral de novembre 1956, Georges Lauré, Secrétaire général du S.N.E.T. souligne que «pour la première fois depuis 1948, des cégétistes du S.N.E.T. ont condamné l'attachement inconditionnel à l'U.R.S.S.».

Juste avant l'intervention de l'armée soviétique en Hongrie, il y avait eu la crise de Suez. Forestier et Lavergne n'approuvent pas l'intervention française à Suez mais ils reprennent l'argumentation du gouvernement Guy Mollet selon laquelle Nasser n'avait pas le

droit de nationaliser unilatéralement le canal de Suez, au détriment de la libre circulation. Guilbert refuse d'affirmer que l'acte d'agression a été commis par l'Égypte et considère que la nationalisation du canal est une mesure progressiste.

Féraud critique le recours à l'O.N.U. que précède le texte Forestier car « l'O.N.U. ne représente pas les peuples mais les impérialismes qui dominent le monde » mais bien que cette motion soit loin de satisfaire l'École émancipée, il s'y rallie.

4) Douze ans après l'intervention de l'armée soviétique en Hongrie, c'est en août 1968 l'intervention des forces armées du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Les divergences entre les courants de pensée ne sont plus aussi tranchées. Il y a chez les uns et les autres condamnation de cette intervention. Où sont les différences ? En ce qui concerne le S.N.E.S., la réaction des responsables Unité & Action, a été parmi les premières, et elle fut très nette (communiqué du 21 août) « *Le S.N.E.S. exprime sa profonde inquiétude et sa réprobation devant l'entrée des troupes soviétiques, polonaises, bulgares, hongroises et de R.D.A. en Tchécoslovaquie. Le S.N.E.S. étant soucieux de la souveraineté de chaque peuple, condamne l'emploi de la force pour régler les différends entre pays. Les enseignants du Second degré qui suivaient avec grand intérêt les récentes mesures économiques, sociales et politiques en Tchécoslovaquie, souhaitent que, dans les plus brefs délais, les citoyens tchécoslovaques recouvrent la possibilité de décider en toute indépendance de la conduite de leurs affaires.* ».

Pour ce qui est du S.N.I., une tribune de discussion a été organisée dans l'École libératrice du 9 janvier 1970. Albert Beaudout, André Belleville, Désiré Nicolas-Charles, Alfred Sorel et Gabriel Vialle y écrivent : « *Dès septembre 1968, nous avons condamné l'intervention militaire des cinq pays socialistes en Tchécoslovaquie. Nous n'avons rien à changer à la position clairement exprimée alors.* ».

Et pour préciser leurs exigences à l'égard du socialisme, ils continuent plus loin : « *Nous considérons la société socialiste comme une société complexe où sont possibles des conflits, ce qui suppose la pluralité des partis, la distinction entre le rôle de l'État et celui des partis, la garantie juridique des libertés individuelles et collectives, l'indépendance syndicale.* »

Alors, quelles différences ? A la C.A. fédérale du 12 septembre 1968, il semble qu'entre Daniel Renard et Louis Astre il y ait eu divergence au sujet de la demande d'un retrait immédiat des troupes qui occupent

la Tchécoslovaquie. Mais à la C.A. suivante, cette différence n'apparaît plus. Il faut aller jusqu'au Congrès fédéral de novembre 1969 pour que des différences se révèlent : dans le texte Unité & Action la condamnation de l'intervention militaire du 21 août 1968 débouche sur une proposition d'action : « *la F.E.N. doit agir pour qu'au plan international comme en France toutes les composantes du mouvement démocratique et ouvrier réalisent l'union qui seule leur donnera la force nécessaire à la sauvegarde de la paix mondiale, à la conquête de la démocratie, à l'émancipation des peuples et à l'abolition du capitalisme.* ».

Ainsi Unité & Action réclame que les prises de position différentes sur les événements internationaux n'entraînent pas des exclusives, des ruptures irrémédiables mais que tout soit fait pour que ces différences soient surmontées en vue d'une lutte commune pour la paix, la démocratie et contre le capitalisme.

Le texte de la majorité fédérale ne s'exprime pas là-dessus. Ce n'est certes pas l'indice d'une absence de préoccupation mais ce n'est pas une priorité.

Autre souci qu'Unité & Action exprime à propos de la Tchécoslovaquie comme dans d'autres cas, c'est d'éviter que des condamnations syndicales à l'égard de pays de l'Est soient utilisées par des forces réactionnaires et des médias à leur service contre le camp socialiste.

Dans le texte de Albert Beaudout, Désiré Nicolas-Charles, Alfred Sorel, nous lisons :

« *Il doit être clair que lorsque nous sommes conduits à formuler des critiques ou des réprobations affectant la vie démocratique dans un pays socialiste, nous le faisons avec la volonté d'aider au renforcement du socialisme et nous ne saurions en aucun cas permettre que notre critique rejoigne celle des forces qui réclament le retour à la propriété privée des moyens de production et la reprise en main de l'État par les forces réactionnaires.* ».

Il serait erroné de penser que ce souci n'est pas partagé par d'autres courants. Il n'est pas souvent manifesté par les autonomes. Il est beaucoup plus fréquemment exprimé par l'École émancipée. L'exemple le plus net - et je reviens loin en arrière - est fourni par Féraud à propos de l'insurrection à Berlin-Est, (C.A. fédérale du 22 juin 1953) : « *... Mais, consciente qu'il s'agit, en l'occurrence, d'un sursaut populaire contre une forme spécifique de domination du travail, quelles que soient d'ailleurs les circonstances dans lesquelles il s'est déclenché, la Fédération dénonce, par avance, l'usage que la bourgeoisie capitaliste et ses représentants voudraient faire du mouvement des travailleurs allemands,*

pour défendre ses propres intérêts internationaux, et considère comme une insulte à tous les travailleurs l'hypocrite approbation de leur révolte...»

Donc, pour ce qui est des événements de 1968 en Tchécoslovaquie et de leurs suites, on peut constater qu'il y a eu une certaine similitude dans les réactions des courants de pensée.

5) Les différences ont été plus sensibles au sujet du conflit dans le Moyen-Orient en juin 1967.

Alors que James Marangé, dans la C.A. fédérale du 21 juin 1967 insiste sur les menaces qui pèsent sur Israël pour atténuer les responsabilités du gouvernement de ce pays dans le déclenchement des hostilités, Alfred Sorel est plus critique à l'égard d'Israël qu'il qualifie de «*porte avancée de l'impérialisme au Moyen-Orient*» : pour lui, le principe de droit à la vie d'Israël est incontestable et il faut permettre cette vie, mais la politique agressive des dirigeants israéliens empêche la coexistence avec les pays arabes.

Julien Desachy intervenant en son nom personnel juge partielle la charge de cavalerie de Marangé en faveur d'Israël. Le conflit du Moyen-Orient sent le pétrole. Desachy n'a confiance qu'en l'action des travailleurs israéliens et arabes.

6) Je passe sur une dizaine d'années. J'arrive à l'année 1980, l'émergence, en Pologne, de Solidarnosc. La majorité fédérale conduite par André Henry accorde une importance particulière à ce syndicat, reprochant aux Unité & Action du S.N.E.S. de ne soutenir les travailleurs polonais que du bout des lèvres. Dès septembre 80, il fait donner par la C.A. le mandat d'établir des relations fraternelles avec «les nouveaux syndicats in-

dépendants de Pologne». En février 1981, décision est d'envoyer une délégation de la F.E.N. (composée uniquement de membres du Bureau fédéral) en Pologne pour une visite à Solidarnosc. Belleville (U & A) critique cette solidarité à sens unique et regrette que la F.E.N. ne se sente pas solidaire des autres syndicats polonais (Z.N.P.), et en septembre 81, s'étonne, alors que les atteintes aux libertés syndicales ou autres sont graves et nombreuses (Maroc, Egypte, Etats Unis, Irlande...), que la direction fédérale n'ait de soucis que pour la Pologne.

Belleville déclare qu'Unité & Action n'a pas de ces choix partisans. A ce sujet, je signale qu'Unité & Action a envoyé, l'année suivante, une délégation de quatre membres dont Belleville, Luc Bouret, Sorel, pour étudier la situation syndicale et politique en Pologne et a eu aussi des entretiens avec des représentants des diverses tendances polonaises dont Geremek).

Quant à l'Ecole émancipée, je n'ai pas trouvé d'autre prise de position que dans une tribune de discussion parue en mai 1980 dans *l'Enseignement public*. C'est antérieur à l'émergence de Solidarnosc, mais ce texte, à la fois, réclame le soutien aux tentatives de syndicats indépendants dans les pays de l'Est et critique le caractère publicitaire du comportement de la F.E.N. en ce domaine.

7) Enfin, au sujet de l'intervention soviétique en Afghanistan, il n'y a pas de désaccord au sein du S.N.I.-P.E.G.C. pour réclamer le retrait des troupes soviétiques mais Unité & Action va plus loin, déplorant que ne soient pas dénoncées les opérations militaires du Pakistan sur le territoire afghan, opérations financées et armées par les Etats Unis.

Louis Weber

On pourrait essayer de pointer un certain nombre de questions qu'André Drubay a évoquées. Par exemple, sur l'histoire de la Confédération européenne des syndicats, la C.E.S. La critique de l'action de la F.E.N. dans la constitution du syndicalisme européen était très voisine de la critique que la C.G.T. faisait à la C.E.S. à ce moment-là. Ne pourrait-on pas aller un peu plus loin et s'interroger sur ce que représentait, dans le cadre de la construction européenne, le fait de poser les problèmes ainsi ? J'ai relu des écrits de la C.G.T. de cette époque-là, elle considérait la Confédération européenne des syndicats comme un des éléments de la construction européenne, qu'elle contestait radicalement. Elle contestait donc aussi le fait de s'organiser syndicalement à ce niveau.

André Drubay

A propos de la constitution du premier Comité syndical européen dont James Marangé a été le principal initiateur et le président, je peux dire, comme témoin, que Marangé a su percevoir que l'Europe de Bruxelles allait jouer un rôle pour l'enseignement et les enseignants dans l'espace européen.

Même si c'était l'Europe des 6 ou des 9, etc., nous étions, à Unité & Action, d'accord pour constituer un front des organisations d'enseignants devant les responsables européens. Mais ce qui faisait question, c'est que James Marangé voulait s'en tenir à un cadre strictement syndical, avec les forces organisées des enseignants en Europe où G.E.W. - son principal allié, dont les institutions sociales étaient pour lui un modèle - était le principal représentant.

L'«opacité» dont j'ai parlé nous paraissait recouvrir une activité de connivence avec les bureaux de Bruxelles alors qu'il aurait fallu selon nous un large rassemblement appelé à lutter ouvertement pour les intérêts que nous avions mission de défendre.

Jean-Pierre Debourdeau

Il y a même des éléments statutaires ou organisationnels de la Confédération européenne des syndicats sont assez bizarres par rapport à un organisme syndical...

André Dellinger

Les exemples très éclairants de ce que dit André Drubay, me disent que les tendances ne sont pas com-

pactes, elles ne se comportent pas comme des blocs, elles subissent un impact politique important. On entend par exemple les porte-parole officiels du Parti communiste reproduire en milieu syndical le discours de leur parti à peu près in extenso et sans nuances. Cela a peut-être été une mise à l'épreuve de ce qui faisait l'unité des tendances. Ont-elles connu une situation de crise face à cet impact politique très fort ? Il semble que finalement elles ont surmonté ce genre de crise et qu'elles ont réussi à conserver leur unité. Mais ce n'est pas sur des bases d'orientations très clairement approuvées. L'article de Jean Petite et des autres cité par André Drubay est gentil, mais l'analyse est un peu courte. Les causes de ce qui s'est passé en Hongrie, seraient dues à un gouvernement qui s'est rendu impopulaire... C'est intéressant, mais cela découpe les tendances en plusieurs morceaux. Alors, il faudrait dans cette histoire des tendances montrer à la fois ces morceaux d'un côté, et de l'autre cet esprit de tendance qui a quand même résisté.

Jean Gaydier

Je viens corroborer ce que vient de dire Dellinger. Je vais parler d'une section départementale réputée Unité & Action. Cette section, à plusieurs reprises, sur les problèmes internationaux comme sur les problèmes du colonialisme, a été très séduite par les motions de l'Ecole émancipée. Dans certains cas elle les a votées au moment des congrès ou a demandé qu'une tentative soit faite pour réunifier les motions Unité & Action - Ecole émancipée sur ces sujets. Je reviens sur ce qui a été dit, sur les positions de Valière par rapport aux blocs. C'est : *ni, ni* ! Les positions qui dominaient dans la section de la Marne étaient assez proches de cela à cette réserve près, c'est mon analyse personnelle, *ni, ni*, d'accord, mais nous n'avons pas le choix, nous sommes déjà quelque part. Etant en France nous sommes déjà à l'intérieur d'un bloc. Ce qui amène à ce moment-là, pour échapper à l'emprise de ce bloc, à avoir des rapprochements avec l'autre côté, sans pour autant lui être inféodé. Les choses ne sont donc pas simples. Je pense d'ailleurs que c'était la position que défendait quelqu'un qui était pour nous une autorité morale, Camille Canonge, protestant, la résistance, le Mouvement de la Paix. Il est un fait que la section de la Marne, avec deux personnalités très importantes, Bornier, communiste et secrétaire du S.N.I, Lambert, Ecole émancipée, tous les deux avec la Résistance derrière eux, tous les deux, entre autres fonctions, gérants à temps plein du journal de la résistance *L'Union*. Lambert y re-

présente la C.G.T. et Bornier le Front National. Ces précisions seront utiles. Et dans notre section ces problèmes ont coïncidé avec les différentes crises évoquées par André Drubay. Au moment de l'affaire Tito, c'était beaucoup plus complexe que ce qu'a dit Drubay. Sur un prétexte, Bornier, qui à l'époque est une personnalité incontournable extrêmement puissante, perd tous ses mandats politiques au P.C. La même résolution, exclut du P.C. de la Marne, le dénommé Fretty. Dans un premier temps, Bornier est privé de ses responsabilités au parti communiste. Dans un deuxième temps, Lambert annonce qu'il va en Yougoslavie. On en discute aux réunions F.E.N.-C.G.T. Certains sont contre, on s'accroche sans plus. Or, dans le journal de l'U.D. C.G.T. de la Marne, après la réunion de la F.E.N.-C.G.T., paraît un article signé par certains membres de la F.E.N.-C.G.T. seulement, qui dit «un cégétiste ne va pas en Yougoslavie». Bornier n'avait pas été prévenu. Alors il y a tension entre nous. Pour clarifier, j'ai inventé un truc de procédure extravagant. Comme personne ne veut se décider, je dépose une motion d'exclusion contre Lambert en disant que je voterai contre. Le débat a lieu. A ce moment-là, les communistes se divisent et une minorité seulement vote pour l'exclusion de Lambert. Il n'est pas exclu de la F.E.N.-C.G.T. mais, par contre, l'Union départementale C.G.T. lui enlève son mandat de gérant de *l'Union*, de la même façon que Bornier a perdu le sien en même temps que ses mandats politiques au P.C.

Deuxième moment qui pour nous a été assez bouleversant, c'est l'affaire de Budapest. Il se trouve que Authier du S.N.E.T. et moi, qui suis à l'époque, secrétaire de la section départementale, avons quelques documents. Je suis hostile à l'intervention soviétique, mais j'ai écrit un article qui s'intitule «Suez, Alger, Budapest». Il sert de base de discussion au Bureau. Elles sont tendues mais rien ne sort. L'affrontement a été extrêmement ouvert. A la suite de quoi, en Assemblée générale, on veut éliminer le Bureau en place. Mais il se trouve que les communistes ont déposé des motions de soutien. On est arrivé à une espèce d'état des lieux, voté à l'unanimité, avec la volonté de continuer à travailler ensemble. A la suite de quoi, le collègue qui était venu pour nous éjecter est intégré au Bureau. Cela a été très dur, très tendu, mais je crois qu'il y avait une assez grande qualité dans les textes que j'ai relus récemment.

Les interventions de Georges Fournial, que j'ai connues plus tard, choquaient profondément. Il ne faut pas oublier le contexte cependant, presque d'émeute, qui existait à ce moment-là.

Sur la Tchécoslovaquie, il y a eu beaucoup moins de problèmes. J'étais encore à l'époque au Bureau de la F.E.N., la motion qui était présentée l'était par le secrétaire départemental qui m'avait succédé. Je ne l'ai pas votée parce que je la trouvais insuffisante. Je n'étais plus dans la course au moment de l'histoire de Solidarnosc.

Jean-Pierre Debourdeau

Sur la Hongrie, je pense qu'il serait intéressant de faire référence à la C.G.T. qui n'a pas pris position, ni pour condamner l'intervention, ni pour l'approuver parce qu'il y avait division. Le syndicat a eu en l'espèce une difficulté à transposer des orientations politiques, même si elles étaient partagées par ses dirigeants. Il n'est pas tout à fait une courroie de transmission. Il ne peut pas, par conséquent, s'engager derrière un Etat. Ce qui n'empêche pas la solidarité avec des luttes menées par d'autres qui eux-mêmes se définissent comme étant liés à ces camps ou à ce camp.

Il y a eu la prise de position de la F.E.N. Elle a été quelque chose d'important, qui a fait que, par exemple l'Ecole émancipée, a oublié sa position constante par rapport à l'O.N.U. et accepté de voter la motion parce qu'elle condamnait à la fois l'intervention à Suez du gouvernement socialiste de l'époque et l'intervention en Hongrie de l'URSS. Donc, à partir du moment où il y avait ce double rejet, l'Ecole émancipée faisait le compromis d'accepter la référence à l'O.N.U. faite à cette occasion, parce que c'était quand même d'une certaine manière, un désaveu par la majorité de la F.E.N. qui était plutôt proche du gouvernement socialiste et qui paraissait un acte de défiance et de refus importants qui justifiait ce compromis.

Au sujet de Solidarnosc : je n'ai pas en tête les positions de l'Ecole émancipée de l'époque, mais ce qui est important c'est que les militants de l'Ecole émancipée ont impulsé la solidarité concrète en envoyant des délégations avec du matériel. C'était quelque chose qui pouvait contrebalancer les influences autres. Donc malgré les «pèlerinages», c'était assez crispant pour certains militants de l'Ecole émancipée de se retrouver derrière la Vierge noire en Pologne, il ne fallait pas oublier que Solidarnosc était l'organisation de 10 millions de travailleurs polonais. Ce n'était pas ce que c'est devenu par la suite !

Louis Weber

L'attitude par rapport à l'ONU n'a pas changé beaucoup. Dans la période beaucoup plus récente, j'ai tou-

jours eu, y compris au sein de la F.S.U., les plus extrêmes difficultés à faire admettre aux camarades de l'Ecole émancipée la référence à l'O.N.U. Je pensais que c'était une position récente, suite au fiasco de l'O.N.U. au Rwanda ou ailleurs.

Jean-Pierre Debourdeau

Toujours sur la Hongrie, par rapport aux citations faites, c'est un texte de la section F.E.N. de l'Oise, en 1956 (voir page suivante), *«Nous estimons que la classe ouvrière mondiale doit flétrir ce crime comme il convient et dire que ceux qui approuvent ce crime se rendent complices des criminels. Ceux qui doivent se taire, les capitalistes, les cléricaux, les fascistes, la presse réactionnaire qui font semblant de pleurer les morts hongrois, ils n'ont pas la parole parce qu'ils approuvent la guerre d'Algérie et l'expédition d'Egypte, parce qu'ils approuvent les tortures infligées aux «fellagas !», parce qu'ils ont toujours approuvé les crimes des impérialistes français, anglais et américains, parce que nés 80 ans plus tôt ils auraient approuvé Thiers et les Versaillais qui massacraient les Communards de Paris en 1871. Les dirigeants socialistes français n'ont pas non plus la parole puisqu'ils ont pris la responsabilité de la poursuite de la guerre en Algérie et du déclenchement des hostilités en Egypte. Inutile de souligner que nous condamnons absolument l'attaque du siège du Parti communiste à Paris par des éléments réactionnaires et fascistes. Nous avons toujours été du côté des opprimés, nous avons toujours condamné les oppresseurs, aucune goutte de sang ne tache nos mains, contre la guerre d'Algérie et l'Egypte, contre l'intervention soviétique en Hongrie. A bas la guerre et l'oppression, vive la classe ouvrière mondiale»*

Marcel Berge

André Drubay a parlé des problèmes posés par les situations internationales aux tendances et à la tendance qui allait devenir Unité & Action en particulier. Après ce qu'a dit André Dellinger, je voudrais dire que, en tant que militant de plus en plus responsable syndical et connu comme militant communiste entre 1956 et 1969 où je suis devenu secrétaire général du S.N.E.P., c'est certainement sur les problèmes internationaux que je me suis senti le plus en difficulté. En difficulté, parce que nous étions en tant que minoritaires dans le S.N.E.P. confrontés en permanence à une direction syndicale autonome, qui était violemment anticomuniste, de façon caricaturale. Prenant de plus en plus d'importance dans le collectif de la tendance B

de mon syndicat, puis dans Unité & Action, après Jean Guimier qui l'avait créée et qui était connu comme communiste, avec un style qui était celui de Georges Fournial pour simplifier les choses, j'avais le souci, c'est ce qui progressivement m'a fait conduire la liste après que Guimier se soit un peu retiré, de lever complètement les arguments faisant de nous une courroie de transmission du Parti communiste dans le syndicat. C'était totalement faux et nous avons toujours mis au défi les autonomes de faire la moindre preuve sur quelque sujet que ce soit. Progressivement, nous avons réussi à faire l'unité pour diviser ceux qui voulaient nous isoler dans le syndicat national. En même temps, j'étais secrétaire départemental de la F.E.N. Ardèche depuis 1957. Là, nous avons travaillé dans l'unité la plus large, y compris avec les camarades de l'Ecole émancipée auxquels nous succédions, en particulier avec Yvonne Issartel qui n'était pas n'importe qui dans l'Ecole émancipée. Et je dois dire que sur l'ensemble des problèmes internationaux qui touchaient à l'Union soviétique, au camp socialiste, j'étais très mal à l'aise tout en ayant le souci, qui était partagé par beaucoup. Je me souviens d'une anecdote en 1956. A un moment, celui du vote de la motion par acclamation condamnant l'intervention soviétique, un grand nombre de camarades du courant des Bouches-du-Rhône sont restés assis et ne se sont pas levés pour acclamer. C'est tout juste si nous n'avons pas été lynchés, on était très près d'une intervention physique. Lorsque je suis allé présenter une motion à la tribune, Denis Forestier m'a agressé presque physiquement. C'est dire le climat qui existait.

On avait le souci de faire front mais en même temps on était très mal à l'aise. Je me souviens, pour avoir participé à des réunions de rédaction des motions sur les problèmes internationaux dans cette période, nous cherchions toujours ce qui était susceptible d'éviter les condamnations unilatérales, cela a été souligné par André Drubay. Comme l'a dit André Dellinger, il y avait des problèmes dans la tendance B, Bouches-du-Rhône, puis Unité & Action, mais on a toujours eu le souci de trouver des terrains d'entente qui nous permettaient d'éviter l'éclatement à propos des problèmes internationaux.

André Drubay

J'ai été signataire «après coup» de l'article de Petite et autres, déjà évoqué. Je me rendais bien compte de ses insuffisances. Ce que j'ai souligné, c'était la volonté des auteurs de cet article de ne pas laisser les communistes dans une position d'isolés,

La position d'une Section E.E. de la F.E.N. (Oise)

Le 4 Novembre...

EGYPTE

Le conseil fédéral demande la fin immédiate des opérations franco-anglaises dans le MOYEN-ORIENT.

— se demande avec angoisse comment un gouvernement à direction socialiste a pu envisager de telles mesures de guerre,

— Appelle la classe ouvrière à manifester par tous les moyens jusques et y compris la grève, sa volonté d'imposer la fin des opérations franco-anglaises en EGYPTÉ.

ALGERIE

— Dénonce l'arrestation des chefs du F.L.N. comme une opération destinée à empêcher tous pourparlers valables et à permettre la poursuite indéfinie du conflit.

Demande une fois de plus que soit reconnu au peuple algérien le droit à l'indépendance nationale.

Réclame le cessez-le-feu et des libres négociations.

HONGRIE, POLOGNE

Le conseil fédéral

— Salue le combat héroïque du peuple de HONGRIE pour plus de liberté et de BIEN-ETRE.

— Salue le peuple polonais qui a déjà obtenu une démocratisation de la vie en Pologne.

— Demande aux ouvriers, paysans et étudiants polonais et hongrois d'être vigilants afin d'empêcher aussi bien le retour du capitalisme et du cléricanisme que le retour du stalinisme.

Ainsi étaient affirmés sans équivoque

Notre condamnation de la folle équipée franco-anglaise en Egypte et de la poursuite de la guerre en ALGERIE...

Notre espoir dans la jeune révolution hongroise malgré la première intervention des troupes soviétiques.

Hélas ce même 4 novembre nous apprenions l'effarante nouvelle : les colonnes blindées russes sont entrées en action et massacrent les révolutionnaires hongrois.

Pour quelles raisons ? Pour rétablir la légalité socialiste contre les éléments fascistes.

Belle légalité qui repose sur la paix des cimetières !

Comment faire croire que l'ensemble des ouvriers, paysans et étudiants hongrois s'étaient volontairement rangés dans le camp fasciste !

Nous savons bien que des éléments fascistes s'étaient glissés dans les rangs des insurgés.

Mais nous faisons confiance aux comités d'étudiants, d'ouvriers, de paysans, de soldats hongrois comme les travailleurs de tous les pays faisaient confiance aux révolutionnaires de 1793, de 1830, de 1848, de la Commune de Paris en 1871, de la révolution Russe de 1917.

Notre section de l'Oise du Syndicat National des Instituteurs

— a condamné l'intervention américaine au GUATEMALA

— a protesté contre l'exécution des ROSEMBERG.

— a demandé la grâce de KAJK et de ses com-

pagnons en 1952

— s'est dressée contre les massacres de MADAGASCAR

contre la guerre d'INDO-CHINE

contre les râtissages du cap BON en TUNISIE

contre la répression à CASABLANCA

— a appelé en mars dernier les travailleurs à la grève générale contre la guerre d'ALGERIE

— condamne l'intervention franco-britannique en EGYPTÉ

— réprouve l'arrestation des cinq chefs fellaghas

— se déclare plus que jamais contre la guerre d'ALGERIE

Elle a le droit au nom de cette action passée au service de la paix et de la liberté de déclarer :

L'Intervention soviétique en HONGRIE est un crime contre la classe ouvrière de ce pays.

L'Union soviétique s'est conduite en ETAT IMPERIALISTE.

Plus que jamais nous saluons les combattants, étudiants, ouvriers et paysans qui luttent contre le déferlement des chars Russes.

Nous estimons que la classe ouvrière mondiale doit flétrir ce crime comme il convient et flétrir également ceux qui en approuvant ce crime se rendent complices des criminels.

Ceux qui doivent se taire :

Les capitalistes, les cléricaux, les fascistes, la presse réactionnaire qui font semblant de pleurer les morts hongrois.

Ils n'ont pas la parole

parce qu'ils approuvent la guerre d'ALGERIE et l'expédition d'EGYPTÉ

parce qu'ils approuvent les tortures infligées aux fellaghas

parce qu'ils ont toujours approuvé les crimes des impérialistes français, anglais et américains.

parce que nés quatre vingt ans plus tôt ils auraient approuvé THIERS et les VERSAILLAIS qui massacraient les communards de PARIS en 1871

Les dirigeants SOCIALISTES FRANÇAIS n'ont pas non plus la parole, puisqu'ils ont pris la responsabilité de la poursuite de la guerre en ALGERIE et du déclenchement des hostilités en EGYPTÉ

Inutile de souligner que nous condamnons absolument l'attaque du siège du PARTI COMMUNISTE à PARIS par des éléments réactionnaires et fascistes.

Nous avons toujours été du côté des opprimés. Nous avons toujours condamné les oppresseurs. Aucune goutte de sang ouvrier ne tache nos mains

La lutte pour la PAIX, la LIBERTE et le BIEN-ETRE est aussi la lutte pour la VERITE et contre le MENSONGE.

Contre la guerre d'ALGERIE et d'EGYPTÉ.

Contre l'intervention soviétique en HONGRIE

A bas la guerre et l'oppression

Vive la Classe ouvrière MONDIALE

Le 8 novembre 1956.

de cible. Il faut rappeler qu'à ce moment-là, nous n'étions pas un courant de pensée, nous étions une liste, la liste B. Dans l'édition des lettres internes dont je suis, pour la plupart, le signataire et l'auteur, lettres de la liste B, puis Unité & Action dans le S.N.E.S. de 1962 à 1967, j'insiste dès l'introduction sur l'effort que j'ai fait pour que d'une liste on aboutisse à un courant de pensée. Et là, il y a toute une histoire qui est à faire, pourquoi y a-t-il eu la difficulté à aller au fond des choses au-delà du simple désir de ne pas laisser se créer un isolement ? J'ai beaucoup travaillé avec Guibert par exemple, j'ai trouvé chez lui une réflexion beaucoup plus approfondie qu'il n'apparaît souvent dans ses interventions. Ce que je regrette c'est que nous n'ayons pas fait un travail suffisant dans cette période de 1955 à 1960.

André Rosevègue

Un mot sur le manifeste de 1954. C'est le texte de l'Ecole émancipée qui définit ses positions à l'époque. La vision était de se constituer en tendance «béton», très structurée face au courant social-démocrate lié de fait à l'impérialisme américain et au capitalisme international et au stalinisme. Des camarades avaient le souvenir d'agressions physiques de la part des «stalinien» à l'égard du courant que nous définissions comme syndicaliste et révolutionnaire. C'est vrai que nous avions encore dans la période des années soixante-dix, la vision de la C.G.T. et d'Unité & Action comme courroie de transmission, alors que nous n'en avions pas de preuves organisationnelles. Il s'agissait fondamentalement d'attitudes de solidarité idéologique et politique et ne passait pas forcément par des ordres. On en avait l'impression, très nettement, sur les questions internationales. Plus que sur les questions corporatives. On avait vraiment l'impression que là, il y avait un domaine réservé.

J'ai connu Jean Petite très tôt. Ceux que nous appelions les compagnons de route étaient en décalage, en particulier sur ces questions-là. Notre vision c'était la courroie de transmission, avec recherche de compagnons de route pour essayer de désencercler la forteresse assiégée.

Dans le S.N.E.S., l'Ecole émancipée a été totalement extérieure à toute la vie institutionnelle évoquée par André Drubay. Quelquefois, au Bureau national du S.N.E.S., on nous proposait un voyage, une fois sur deux. Je me souviens qu'il y avait des problèmes de signatures de compte-rendu par rapport aux voyages dans les pays de l'Est. Dans l'Ecole émancipée, nous avons une vision peut-être un peu gau-

chiste des relations internationales. C'était plutôt au cours des semaines de l'Ecole émancipée que nous invitions des camarades étrangers, qui étaient rarement des militants responsables dans les organisations syndicales ou associatives membres de la FIPESO. C'étaient les copains du mouvement de 68 et post-68 qui participaient en Italie à des mouvements sur l'école, les anarchistes d'Espagne, etc. Notre activité institutionnelle sur la question internationale n'était pas dans le syndicat. C'est le souvenir que j'en ai aujourd'hui.

François Blanchard

Si l'on veut écrire l'histoire des tendances et du syndicalisme enseignant, il faut faire très attention à ne pas faire de parallèle ou d'amalgame avec des organisations totalement différentes, France-URSS ou les Femmes françaises. J'ai le plus grand respect pour ces organisations-là, mais elles n'ont pas de liaison avec des syndiqués, un très grand nombre de syndiqués, ni la charge de défendre leurs intérêts. Ce n'est pas du tout la même chose.

Je voudrais revenir sur 56 pour dire que, là aussi, c'est plus compliqué que : les militants communistes d'un côté et les autres de l'autre. Je signale qu'en 56, c'était la Légion étrangère qui intervenait au siège du Comité central, carrefour de Châteaudun, et au journal *l'Humanité*. Les typos leur envoyaient du plomb sur la tête, il y a eu des morts, on les a cachées, parce que c'était des opérations de commando. J'ai été obnubilé par cela et par une transposition que je réprovoque à l'heure actuelle. Je disais : il ne faut pas hurler avec les loups. J'ai critiqué non seulement Camy-Peyret pour avoir été très prudent et avoir condamné l'intervention mais aussi Philippe Rabier, militant communiste, qui était beaucoup plus tiède, qui voyait les choses d'une façon plus équilibrée. La grosse différence avec 68, c'est que 1956, c'était un soulèvement en Hongrie et le parti communiste au pouvoir était en face, il n'avait pas pris la moindre mesure démocratique dans ce sens-là. En 1968, l'aveuglement devait cesser parce qu'il y avait eu un congrès légitime du parti communiste tchécoslovaque et une voie prise vers le socialisme à visage humain. L'intervention est venue là-dessus. Par conséquent, ou bien il fallait rester complètement aveugle ou bien on avait les faits devant les yeux, c'est-à-dire une évolution démocratique et une intervention militaire pour la faire cesser et la réprimer. Je pense que nous avons été les premiers, au S.N.E.S. à prendre position à cet époque-là.

André Dellinger

Je voudrais d'abord attirer l'attention sur un problème de méthode et un principe de précaution. Quand on lit les comptes-rendus dans l'*Enseignement public* ou une autre publication syndicale, il faut bien se rendre compte qu'ils sont faits par la tendance majoritaire et que celle-ci a forcément des difficultés à bien comprendre ce que veulent dire les minorités.

Ensuite, la question qui est posée dans cette discussion et dans ces rappels, c'est de savoir si une tendance doit avoir une position en matière de géopolitique. On peut penser que ce n'est pas le propre d'une tendance syndicale.

François Blanchard

Il faut regarder les trajectoires des uns et des autres. Quand on parle de Guilbert et de Georges Fournial, il ne faut pas oublier qu'il y a une différence énorme entre eux. Guilbert, que j'ai moins connu, était d'après les témoignages d'abord un militant syndical, communiste certes, mais qui prenait en compte les réalités qu'il avait devant les yeux. J'ai mieux connu Georges Fournial parce que j'ai travaillé après mon départ de la direction du S.N.E.S. à la section de politique extérieure du Parti communiste jusqu'en 1986, date à laquelle j'ai démissionné, pour des raisons politiques. Georges Fournial a été toute sa vie, d'abord un militant de l'Internationale communiste. Un militant personnellement très affable, qui a eu des responsabilités assez écrasantes dans le mouvement communiste international, notamment quand l'Internationale communiste a organisé l'assassinat de Trotski par exemple. Il ne faut pas du tout mettre ces deux camarades sur le même plan. Il n'est pas étonnant que des communistes d'un tel niveau de responsabilités, je parle de Georges Fournial, qui n'avaient pas de responsabilités syndicales, soient amenés à transposer purement et simplement dans leurs propos, quand ils participaient à une Commission administrative, ce qui avait été dit la veille ou l'avant veille dans l'*Humanité*. Je crois qu'à partir du moment où l'on a des responsabilités syndicales, c'est impossible.

André Drubay m'a demandé de rédiger un document sur l'activité internationale du S.N.E.S. au cours des premières années qui ont suivi le changement de majorité. Cela ressemble à un compte rendu d'un décennat, c'est le mien, c'est ainsi (voir ce document pages 49 à 52).

Ce n'est qu'un brouillon. Il faudrait même, avant de le mettre aux archives, le remanier, le compléter par

des photocopies de documents complets. Sinon il risque d'être incompréhensible. Je voudrais mettre l'accent sur deux questions.

Y avait-il une orientation Unité & Action sur les relations internationales en 1967, quand nous sommes arrivés à la direction du S.N.E.S. ? Je pense qu'il y avait des pratiques qui s'inspiraient probablement de préoccupations assez communes, mais il n'y avait pas de définitions précises de ce que devait faire Unité & Action dans ce domaine. Il y a de nombreux facteurs qu'il ne faut pas négliger. Par exemple, la scission marquait encore les relations et les affiliations internationales. Mais le phénomène qui nous a aidé et qui était le plus important à l'époque, c'est qu'il y avait des évolutions qui traversaient les diverses organisations. Je ne détaille pas mais la *National union of teachers (NUT)* anglaise, par exemple, avait commencé à virer sa cuti pour se transformer en organisation syndicale. La *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (GEW)* d'Allemagne fédérale était déjà affiliée à la Confédération du pays (le *Deutscher Gewerkschaftsbund, DGB*) et avait une orientation syndicale sur laquelle on se retrouvait. Je cite la Confédération des enseignants du Québec, la CEQ, parce que son évolution avait été spectaculaire. C'était une organisation confessionnelle qui s'était déconfessionnalisée et qui avait adopté une position que je caractériserais comme hybride de l'Ecole émancipée et d'Unité & Action.

A cet état des lieux, s'ajoute le fait que les nouveaux dirigeants du syndicat étaient accaparés par des tâches multiples. Je cite mon cas personnel, en 1971-72-73, l'organisation, trouver les équipes syndicales, se déplacer pour mettre en place une direction, s'occuper des locaux, l'international, le droit syndical et les libertés, les affaires générales, cette énième poubelle dans laquelle on met tout ce que l'on n'a pas pu classer ailleurs et les stages de formation de militants à partir de 1972 et enfin la formation professionnelle parce que les confédérations avaient signé un accord. Mais tous étaient accablés et l'international n'était pas prioritaire. On a fait face et on a continué sur la lancée avec ce qui existait. Nous n'avions aucune expérience, à l'instar des camarades de l'Ecole émancipée. L'Exécutif précédent étant homogène, nous n'avions jamais été associés aux relations entre syndicats. Nous avons participé à quelques stages ou quelques congrès, je me souviens avoir été avec Louis Astre, en 1964, à la constitution du Comité européen de la C.M.O.P.E. à Rotterdam. On a peu à peu élaboré une stratégie qui est très peu différente de celle de Emile Homburger. Celui-ci était un homme d'ouverture, il avait sincèrement es-

sayé de poursuivre le Comité d'entente FIAI-FIPESO-FISE. Il aurait fait sensiblement la même chose que nous. Nous avons poursuivi ce qui existait et peu à peu dégagé une stratégie de présence partout, présence critique, en faisant avancer le courant syndical, en soulevant les problèmes et en ne subordonnant jamais l'accord à une diplomatie d'unanimité. Nous avons été des gens turbulents, aussi bien à la C.M.O.P.E. que face à la FISE, dont les syndicats, en particulier les syndicats soviétiques, nous courtoisaient. Je cite la lettre, publiée dans l'U.S. et envoyée en 1968 au syndicat des enseignants soviétiques, leur disant que nous condamnions l'intervention en Tchécoslovaquie. Comme ils nous ont répondu que tous les syndicats devaient être dirigés par les communistes, nous leur avons fait savoir que telle n'était pas notre position.

Ce qui a marqué la période, c'est que nous avons hérité d'une situation d'autonomie du syndicalisme enseignant au plan international à travers la FIPESO et la CMOPE, c'est-à-dire de refus d'être unilatéralement liés avec une des organisations déjà existantes, en clair la FISE et la FSM d'un côté, le SPIE et la CISL de l'autre. Nous avons négocié au mieux pour développer toutes les coopérations possibles. Je signale que ce n'était pas la position de toutes les composantes d'Unité & Action. Les camarades du SNESUP n'ont pas du tout pris la même position, ils sont restés affiliés à la FISE, et ils y sont encore. Ce que nous n'avons pas voulu faire. Nous avons préféré être turbulents partout, parce que c'était d'abord beaucoup plus efficace et c'était plus conforme aux statuts d'autonomie dont nous héritions. Je cite un certain nombre de choses. La coopération syndicale, le mot a été employé parce qu'il traduit exactement ce que nous avons essayé de faire. Il existait des organisations et, presque transversalement par rapport à ces organisations, nous avons organisé une série d'initiatives, où sont venus, peu ou prou, et quelquefois très largement, les gens de la C.M.O.P.E., de la FISE, d'Amérique latine, même des chrétiens de la C.S.M.E.¹⁸, à travers les enseignants canadiens. A l'époque, nous avons beaucoup insisté pour que ce soit une organisation sans structure, sans présidence, sans organisme de délibérations, mais avec simplement un secrétariat exécutif, chargé de mettre en œuvre ce qui avait été décidé lors d'une réunion d'initiative préparatoire avec les organisations qui voulaient bien participer. Et tout cela a bien fonctionné.

Pour le bilatéral, une petite précision, nous avions des règles auxquelles nous nous sommes tenus. A savoir que toutes les délégations d'étude à l'étranger ont été déterminées suivant le principe de l'application

de la proportionnelle à la plus forte moyenne. C'est pourquoi l'Ecole émancipée n'y a pas participé, parce qu'elle avait été éliminée à la plus forte moyenne mais quand elle a eu le droit d'y aller, elle y était.

Pour ce qui est de la représentation dans les discussions avec les syndicats homologues, c'est vrai que l'Ecole émancipée n'a pas participé, mais c'était en raison de la constitution des exécutifs, et à ma connaissance elle n'avait pas accepté la proposition de partager l'exécutif à l'époque.

En ce qui concerne les initiatives de solidarité internationale, de défense de la paix et des libertés : on ne peut pas simplement, moins là qu'ailleurs, s'appuyer sur les textes, parce qu'on y voit assez peu de différences. Beaucoup de textes de la F.E.N. ont été adoptés à l'unanimité. Je pense qu'il faut regarder les suites pratiques qui ont été données. C'est particulièrement net, sur l'Indochine, le Vietnam. Le quart des initiatives prises, y compris des collectes qui ont eu une certaine importance, l'ont été par nous. Il faudrait les comparer à celles que la F.E.N. a faites à la même époque. Et quelle a été l'attitude de la F.E.N. ? Elle traînait parfois les pieds jusqu'à la fin, sur le Vietnam, elle est devenue la 47^{ème} organisation signataire en 1971, ou 72. Leur premier souci, une fois là, a été de virer le S.N.E.S. qui était là préalablement, en faisant un petit Bureau des 47 organisations, dont le S.N.E.S. ne ferait pas partie. Une fois l'accord de cessez le feu intervenu, il n'y a pratiquement plus eu d'actions, il n'y a qu'à lire *l'Enseignement Public*. Dans la pratique nous avons fait quelque chose. Ce n'est pas la question de l'équilibre Est/Ouest, je ne pense pas que nous devons avoir de stratégie géopolitique. Mais on a à faire face aux événements. Quand on considère ce qu'au Vietnam on a pu appeler un génocide, avec des milliers de tonnes de défoliants, des bombardements de digues pour inonder les gens, il était juste de mettre l'accent là-dessus, l'U.S. en est encombrée, presque chaque numéro en parle. Cela ne veut pas dire qu'il ne fallait rien faire sur les autres aspects, je crois qu'on a été très présents. On retrouve les discussions à l'intérieur de la tendance Unité & Action. Par exemple, quand nous avons pris position sur Litvinof ou sur les procès de Leningrad, nous avons toujours eu le souci de condamner, d'intervenir pour la vie sauve, pour un procès aussi honnête que possible. C'est vrai que nous rajoutions quelques clauses, en disant : «cela dit, il ne faut pas mettre tout le monde dans le même sac». A propos de ces précautions à l'égard de l'URSS ou des pays de l'Est, quand il s'agissait de défendre des gens emprisonnés ou réprimés dans ces pays-là, le souci était de préserver les rela-

tions. Le mérite est de montrer l'activité réelle pour ce qu'elle a été et d'expliquer en particulier qu'on a créé les outils de conception au fur et à mesure qu'on a pu s'en occuper. C'est d'ailleurs assez bizarre, c'est d'abord dans le texte Unité & Action à la F.E.N de 1969 qu'on a vu apparaître clairement exprimé une orientation Unité & Action pour les relations internationales et ce n'est qu'en 1971 que le S.N.E.S. a pondu une motion de congrès, après d'ailleurs le débat des syndiqués...

Jean Gaydier

André Rosevègue a fait référence aux compagnons de route parmi lesquels je me reconnais. Or, le mot actuellement a une connotation nécessairement et normalement péjorative. Je peux vous dire que j'ai été président du Mouvement de la Paix dans la Marne et j'ai cessé de l'être parce que je n'étais pas d'accord avec l'orientation prise dans la Marne dans l'action contre le gouvernement de l'Allemagne, que je trouvais chauvine. J'étais encore au Mouvement de la Paix mais surtout militant syndical au moment de la guerre d'Algérie. Là, c'est à titre personnel et pas à titre syndical. Quand Guy Mollet a obtenu les pleins pouvoirs avec les voix du Parti communiste, il y a eu une réunion d'explication faite par le P.C. où je suis allé porter la contradiction. C'est ainsi que nous nous situons. C'était des prises de position qui refusaient le «ghetto» des communistes, qui essayaient de se situer dans ce partage Est-Ouest, avec un pays qui était déjà engagé en fait à l'Ouest, mais en même temps elles étaient très exigeantes. Je termine sur une chose : au travers de tout cela, on a fait beaucoup de bruit le *Livre noir du communisme* mais qui rédigera le livre noir de l'anticommunisme ?

Daniel Renard

André Drubay a fait un travail considérable, il aurait encore pu l'allonger avec l'évocation de la guerre de Corée, où il y a eu aussi des choses intéressantes. Je me rappelle notamment que les autonomes avaient lancé un appel au sang froid et à la raison, mais en se prononçant contre la position que les ex-cégétistes défendaient.

Je souhaite apporter une précision sur ce qu'a dit François Blanchard concernant Georges Fournial. A ma connaissance Georges Fournial n'a jamais eu de responsabilités à la Troisième Internationale, il a eu des responsabilités très importantes à l'Internationale des travailleurs de l'enseignement, l'I.T.E. C'est quand même différent.

François Blanchard

L'I.T.E. était liée à l'Internationale syndicale rouge, qui elle-même reconnaissait la thèse de la courroie de transmission...

Daniel Renard

Je dis cela dans un souci de précision qui situe bien quel était le niveau des responsabilités de Georges Fournial. Quant à l'allusion de François Blanchard, à propos de l'assassinat de Trotski, Georges Fournial a fait publier après son décès toute une page où il situe les choses et où il montre qu'il n'était absolument pas mêlé à cet assassinat.

François Blanchard

Je n'ai jamais dit qu'il était mêlé à cela. Ce que je dis, ce n'est pas qu'il y a été mêlé, c'est un long silence sur des faits pour lesquels il ne pouvait pas avoir l'ignorance qu'il disait.

André Dellinger

Je reviens sur les questions internationales pour poser une question très désagréable. J'ai les éléments de réponse. Mais je pense à celle ou à celui qui nous lira, si nous sommes lus. Celui-là se dira : «c'est très intéressant, avec une propension bien française à briguer les présidences de ces organismes, mais à quoi cela a-t-il servi du point de vue syndical ?»

Bernard Pharisien

Je voudrais confirmer ce qu'a dit André Drubay au sujet de la perception qu'on pouvait avoir dans les sections départementales de l'activité internationale, des relations internationales et de la place du syndicat dans les organismes internationaux. Cette question n'a pas été particulièrement préoccupante. A l'inverse, j'ai été frappé dans les congrès de l'époque par la place que faisait le S.N.I. à son activité internationale. Il y avait une journée complète où les délégués étrangers s'exprimaient. Ce n'est plus le cas. Contrairement à ce que dit André Drubay, je ne crois pas qu'une place importante était faite aux syndicats soviétiques et des pays de l'Est. Ils étaient très discrets dans les congrès. Autant que je me souviens, je n'en ai pas entendu beaucoup intervenir. Mais par contre, à l'inverse, ce qui est impressionnant, ce sont les relations bilatérales qu'il y avait avec eux, qu'André Drubay a souligné à propos de l'Union soviétique, mais qui existaient avec tous les autres pays de l'Est. Il y a eu des délégations dans tous les pays. A

chaque fois, il n'y a pas eu ce compte rendu dithyrambique qu'il y avait effectivement dans l'Ecole Libératrice à propos de l'Union soviétique. Mais ce qui frappe quand même dans plusieurs cas, c'est le compte rendu très substantiel, huit pages, signé ni du secrétaire général, ni du responsable international, mais par Robert Dernelle qui a joué un rôle intéressant dans le syndicat. Quand il y a eu le congrès où l'on s'interrogeait sur la place des P.E.G.C., Robert Dernelle avait défendu l'idée d'un syndicat des P.E.G.C. contre l'avis de ses propres camarades qui, eux, défendaient l'adhésion au S.N.I.

André Drubay

A propos de ce que Bernard Pharisien a dit sur la présence d'une délégation soviétique, peut-être que je confonds le S.N.I et la F.E.N. Mais je

pense que la présence d'une délégation de l'Union soviétique à un congrès de la F.E.N., c'était quand même dû à une certaine impulsion de la part des camarades du S.N.I.

A propos de la question «désagréable» d'André Dellinger, je dirai qu'un certain nombre de démarches faites au niveau international et l'existence d'une recommandation conjointe de l'Unesco et de l'Organisation internationale du travail sur la situation des enseignants, par exemple, n'ont pas toujours été assez bien utilisés par les responsables aux questions corporatives (*Note de la rédaction : André Dellinger était à l'époque dont parle André Drubay responsable des questions corporatives au SNES*). Je pense qu'il y a eu toute une série d'activités internationales qui ont facilité les choses sur le plan national, plus qu'on ne le pense.

Troisième partie : les courants de pensée face aux mouvements d'indépendance, par André Drubay

Le sujet a déjà été traité dans un précédent *Dossier de l'Institut*, on s'en tiendra donc quelques remarques.

1) Union française.

Ce titre reste pendant plusieurs années parmi les rubriques des motions de congrès fédéral. Voyons un peu comment les attitudes se différencient dans la F.E.N. Alors que jusqu'en 1953, cette rubrique traitait presque exclusivement de la situation des personnels en exercice dans les pays de l'Union française, en 1953, le titre «Union française» est suivi du sous-titre «Le problème colonial». C'est là que les différences apparaissent. Le projet de motion des autonomes déclare : «il appartient aux travailleurs de tous les pays d'exiger de leurs gouvernements le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» (ce sont les formules habituelles) ; le projet continue en demandant «d'aider les peuples autochtones à accéder à l'indépendance sans que celle-ci amène une domination étrangère qui se substituerait à la domination française», et il se termine par un hommage aux enseignants et à leur œuvre émancipatrice. L'Ecole émancipée dénonce «les répressions, réclame la fin de la guerre en Indochine, la fin du colonialisme en Afrique et en Asie, demande des actions avec toutes les organisations qui se réclament de la lutte anticoloniale», dénonce «la faillite de la scolarisation dans les territoires d'Outre-Mer». Cheylan au nom des Bouches du Rhône stigmatise les ratissages et les mesures de répression et il demande : «les négociations avec le gouvernement d'Hô Chi Minh». Au Congrès de 1953, il y a une motion commune des cégétistes et de l'Ecole émancipée qui obtient 1 764 voix contre 4 547 à la motion majoritaire présentée par les autonomes, au sujet de l'Indochine tandis que celle issue de la majorité du S.N.I. obtient la majorité. En 1958, après le référendum sur le Communauté française où seule la Guinée a voté contre les projets de De Gaulle, l'Ecole émancipée demande, sans nuance, l'indépendance pour tous les territoires d'AOF et d'AEF. Desvalois (majorité du S.N.I. et de la F.E.N.) continue à parler des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, il insiste sur la menace des fanatismes raciaux et religieux et sur les bienfaits à attendre d'une coopération culturelle et économique avec la France. Quant à Georges Fournial et Morlay (Bouches du Rhône), ils regrettent les appréciations de Desvalois qui réduisent singulièrement la portée de l'affirmation des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes et qui pratiquement vide cette référence de tout sens.

Quant à la guerre d'Indochine, quelques observations rapides après les exposés de Marcel Berge et de

François Blanchard qui ont été faits en mai dernier. Dès 1946, l'Ecole émancipée parle de guerre impérialiste, les cégétistes parlent de guerre coloniale, la majorité autonome estime que le différend indochinois doit être réglé pacifiquement sous le contrôle des Nations-Unies. En 1951, les minorités sont plus incisives, l'Ecole émancipée réclame le retrait du corps expéditionnaire d'Indochine. En 1954, ce sont les accords de Genève : tout le monde s'en réjouit mais l'Ecole émancipée se désolidarise d'avec le gouvernement de Mendès-France : «dont la politique vise à préserver les intérêts des trusts français et des gros colons», elle dénonce «le partage arbitraire du pays en Nord et Sud», et réclame «la reconnaissance du gouvernement d'Hô Chi Minh comme seul gouvernement légitime de toute l'Indochine».

2) Guerre américaine au Vietnam

1965, la motion Bouches-du-Rhône réclame le retrait des troupes et demande que la F.E.N. participe à toutes les actions organisées pour imposer le retour à la paix. L'Ecole émancipée demande également le retrait des troupes américaines et accuse le gouvernement américain d'empêcher les ouvriers et paysans de balayer le régime des bourgeois et des propriétaires fonciers. Les autonomes demandent la cessation de toute intervention étrangère dans ce conflit et c'est sur «toute» que se fait la différence : celle-ci se renouvelle en 1971, Marangé, précisant que l'on doit être aussi bien contre l'intervention des troupes du Vietnam du Nord comme de celles des Etats-Unis, déclare qu'il y a désaccord sur le fond et Blanchard lui réplique «à propos de l'Indochine qui supporte depuis des années une agression sanglante des Etats-Unis et de leurs alliés, la F.E.N. doit cesser de renvoyer dos à dos les combattants indochinois et leur agresseur commun».

Cependant, en 1972, l'attitude de la majorité fédérale s'infléchit ainsi que Berge l'a indiqué. Reste la question du passage à l'action commune avec les autres organisations démocratiques en France. La direction fédérale se résout à s'associer à l'initiative des 48 organisations françaises avec lesquelles se trouvent déjà le S.N.E.S. et le S.N.E.P. pour une assemblée mondiale qui se tient à Versailles en février 1973 «*Pour la paix, l'indépendance des peuples d'Indochine*» (1200 délégués venus de 84 pays).

Aussitôt après la tenue de ce rassemblement, l'U.S. annonce les actions qui sont décidées par cette assemblée. J'ai été frappé par le fait qu'il faut attendre l'*Enseignement Public* de mai 1973 pour que Louis Astre fasse état de l'appel des 48. Donc, il y a une sorte de décalage dans le passage à l'action, une plus

grande réserve ou en tout cas, un plus grand retard de la part des dirigeants fédéraux.

3) Guerre d'Algérie

Là aussi quelques remarques seulement. Dès 1955, l'Ecole émancipée est en première ligne, affirmant le droit à l'indépendance. Guilbert, pour les ex-cégétistes invoque le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La majorité continue à envisager des solutions progressistes uniquement dans le cadre de la démocratie française.

Dans le congrès fédéral de 1956, les autonomes rejettent à la fois le préalable de la pacification par les armes et le préalable de l'indépendance par la sécession. Donc, au départ, les positions sont très éloignées.

Deuxième différence : avec qui négocier ? La majorité fédérale longtemps s'en tient à la table ronde. Les ex-cégétistes, avec des variations dans le vocabulaire, demandent que les négociations soient menées avec les représentants authentiques du peuple algérien, ce qui revient à dire : avec ceux qui se battent, avec le G.P.R.A. L'Ecole émancipée semble sur la même longueur d'onde.

Troisième différence. : les responsables du S.N.I. continuent à être attachés à l'œuvre de scolarisation laïque opérée par les instituteurs français en Algérie, ils demandent des négociations sur l'avenir de l'Algérie et

que ces négociations prévoient des garanties pour la minorité européenne et en particulier pour les enseignants. L'Ecole émancipée réplique que seul un Etat algérien souverain et indépendant pourra donner ces garanties ; la seule sauvegarde pour la minorité européenne est de ne plus être une aristocratie privilégiée qui accumule contre elle la haine d'un peuple dépossédé. Fidèle à cette ligne qui distingue ce courant des autres, l'Ecole émancipée déclare que les accords d'Evian perpétuent la mainmise du capitalisme français sur l'Algérie. Et au congrès du S.N.I. de l'été 1962, Duthel dénonce la participation aux organismes franco-algériens de l'économie, c'est une duperie, dit-il, car ce sont les intérêts de la classe dominante qui sont ainsi favorisés.

Une dernière remarque : à propos de l'organisation des manifestations de rue fin 1961 et début 1962, «contre l'O.A.S. et pour la paix en Algérie». Les responsables de la F.E.N. apparaissent comme ayant une préférence pour les manifestations sans le P.C.F. et la C.G.T. (qu'ils accusent de profiter des manifestations pour leur propagande) mais avec la Ligue des Droits de l'Homme et l'U.N.E.F., d'où un échange assez vif dans l'*Ecole Libératrice* où Sorel attaque ces exclusives. Il y a eu aussi la question de la participation de la section de Seine-et-Oise à la manifestation du 8 février 1962 alors que le S.E.R.P. n'y participe pas et alors que le S3 du S.N.E.S. de Paris avec l'accord du S4 y parti-

Note : manifestation à la suite du plasticage du domicile d'André Malraux qui a causé la défiguration d'une fillette de cinq ans (Delphine Renard). Cette manifestation, interdite par la préfetue de police de Paris, a entraîné la mort de 9 personnes au métro Charonne.

Les libertés dans le monde

cipe. En novembre 1975, l'Ecole émancipée, à partir d'un texte présenté pour le Congrès national de la F.E.N.,

1 - se déclare d'accord avec U.I.D. pour dénoncer doublement la répression dans les pays dits socialistes, répression incompatible avec le socialisme et avec le pouvoir des travailleurs, répression qui sert de base aux campagnes antisocialistes et anticommunistes de la bourgeoisie

2 - mais l'Ecole émancipée se distingue en préconisant que la solidarité s'exerce par une mobilisation à la base des syndiqués, sans exclusive à l'égard d'aucune composante du mouvement ouvrier, sur un fond d'opposition aux politiques contre-révolutionnaires de coexistence pacifique.

Avant d'en venir à ce qui caractérise U.I.D. et Unité & Action dans ce domaine de libertés dans le monde, je voudrais faire part de ma surprise en constatant à la lecture des bulletins syndicaux qu'il y avait eu sur les cas d'atteintes aux libertés dans le monde davantage de texte adoptés à l'unanimité que je ne le pensais (de 1968 à 1978).

Il s'agit soit de textes présentés dans les instances du S.N.E.S. par les responsables Unité & Action, soit de textes adoptés dans les C.A. de la F.E.N. Ils concernent aussi bien des pays de l'Est que des deux Amériques, et des autres continents.

En revanche, des divergences se font jour malgré des positions apparemment proches, en particulier sur les libertés dans les pays de l'Est, même si les militants Unité & Action ne se soient pas prononcés nettement, qu'ils soient ou non membres du P.C.F.

J'ai cité le texte d'Alfred Sorel et de ses amis au sein du S.N.I. en 1970 au sujet des atteintes aux libertés en Tchécoslovaquie ; en novembre 1977, à la C.A. de la F.E.N., André Belleville déclare, d'après le compte-rendu dans *l'Enseignement public*, qu'il condamne la répression politique en U.R.S.S., en Tchécoslovaquie, les marchandages d'hommes entre la R.D.A. et l'Ouest.

Alors quelles différences ?

Rappelons la prudence préconisée par Unité & Action pour ne pas alimenter les campagnes d'opi-

nion menées par la presse bourgeoise. De plus, Unité & Action reproche à la majorité fédérale d'être beaucoup plus attentive aux atteintes aux libertés dans les pays de l'Est que dans les autres parties du monde.

A cette accusation, les membres de cette majorité répondent : la défense des droits et libertés est indivisible ; et c'est justement par ce que ces pays se réclament du socialisme qu'il faut être plus exigeants à leur égard (Louis Astre in *Enseignement public* de décembre 1973)

Mais aux yeux d'Unité & Action cette priorité est assez suspecte. Voici par exemple un échange de propos à un Conseil national de la F.E.N. relaté dans *l'Enseignement public* de septembre 1978. Yves Eveno, secrétaire international du S.N.E.S., rappelle les interventions que le S.N.E.S. a faites récemment pour la défense des libertés dans le monde, en U.R.S.S., en Indonésie, aux U.S.A. (droit de grève), en R.F.A. (interdits professionnels), en Cisjordanie, etc. et regrette que la F.E.N. n'ait pas accompagné ces démarches.

Réactions d'André Henry : « *N'est-ce pas se donner bonne conscience que de réclamer sans cesse des prises de position épistolaires ? La F.E.N. n'intervient que dans les cas graves comme ce fut le cas pour les travailleurs licenciés en Tchécoslovaquie* ». Comme si la répression contre des milliers de personnes en Indonésie n'était pas un cas grave !

D'ailleurs, André Henry ne s'est pas privé de coup spectaculaire à propos des libertés en U.R.S.S. L'un des exemples les plus frappants fut la venue de Plioutch en plein Congrès de la F.E.N. à Grenoble en février 1976. Sur le cas de Plioutch, les revendications étaient semblables. Les responsables Unité & Action du S.N.E.S. étaient intervenus pour la libération de Plioutch. Ils avaient même fait paraître dans l'U. S. de janvier 1976 l'appel de la F.E.N. pour l'organisation de collectes afin d'aider le mathématicien soviétique.

Mais la venue en grande pompe de Plioutch dans le Congrès fédéral, organisée en catimini, était-ce dû au souci de défendre les libertés, ou bien le Secrétaire général de la F.E.N. voulait-il instrumentaliser cette venue pour mettre en difficulté les congressistes qui se réclamaient d'U. & A. ?

En tout cas, ceux-ci ont déjoué la manœuvre en

participant à l'accueil de Plioutch.

André Dellinger

Sur l'Indochine, notamment lorsque le Vietnam a envahi le Cambodge, on savait déjà le génocide qui se perpétrait, l'émotion de la majorité autonome était tournée contre le Vietnam et pas un mot pour dénoncer le massacre qui se commettait à l'époque, parce que le Vietnam apparaissait comme l'instrument de l'Union soviétique. Là, il y a eu des difficultés énormes à tenir le balancement entre les deux camps, le balancement n'était même pas tenu.

En ce qui concerne l'Algérie, mes souvenirs sont imprécis. Je pense qu'il y a eu un certain retard du mouvement syndical français à s'engager sur les questions de la paix en Algérie. Il y a d'abord eu des personnalités, des comités, des associations, il y a eu les porteurs de valises, le comité Pleyel, etc. le mouvement syndical a été très lent à se mettre en route, y compris la C.G.T. C'était dû à quoi ? Je pense que ça tenait aussi au fait que la population française avait subi une inculcation coloniale pendant de nombreuses décennies et que ce n'était pas simple. Chez les collègues qui étaient des gens de gauche, il y avait l'idée qu'il y a une nation civilisée, c'est la nation européenne, c'est la France. Et il y avait les autres qu'il faut tirer de la barbarie et conduire à la civilisation, c'est la thèse de l'émancipation. Je crois qu'il faut faire le lien avec l'opinion des syndiqués. Pour les directions syndicales qui étaient attachées à l'indépendance des peuples, il y a eu un travail d'explication qui a été long, difficile. Il s'agissait de prendre une opinion publique à rebrousse-poil. Il faut dire que l'opinion a commencé à s'émouvoir quand sont arrivés les premiers cercueils. Il faudrait rapporter cela, pour montrer que ces thèses de la direction autonome n'étaient pas seulement les thèses d'une direction, mais que ça avait pénétré profondément. Et que les autres tendances qui étaient mieux orientées, sur des bases plus justes, ont dû affronter ces thèses-là, les combattre pied à pied, les faire reculer.

André Rosevègue

Ce qui était parfois irritant, c'est que pour faire passer une position, il ne fallait pas que ce soit nous qui la présentions ! Il fallait que ce soit le Secrétariat qui la présente, avec bien sûr un certain nombre de formules obligées qui n'étaient plus les nôtres mais qui étaient Unité & Action. Ceci pour dire que la vraie question qui se posait souvent, c'était de savoir si on allait ou pas à l'unanimité. En général, nous faisons en sorte d'aller à l'unanimité dès que les problèmes de solidarité

concrète se posaient, mais pas seulement. C'est juste une remarque pour dire que le fait qu'un texte soit présenté par le Secrétariat ne voulait pas forcément dire qu'il en avait l'initiative.

L'autre facteur qui explique les divergences entre nous, une des raisons qui ont peut-être suscité souvent la prudence de l'action syndicale, c'était le fait que dans les « colonies », il y avait des sections syndicales. C'est vrai que, au niveau des questions internationales, la question qui n'a pas été posée aujourd'hui, mais c'est un autre chapitre, c'est celle de ce qu'on a appelé le secteur « Hors de France ». Quelle était la politique de ce secteur « hors de France » ? On a souvent eu recours, pour des raisons qu'on peut comprendre, au principe de non ingérence dans les affaires d'un pays étranger pour refuser une action syndicale, avec les problèmes que cela posait. Je n'ai jamais été coopérant, mais je sais que pour les grèves lycéennes au Maroc dans les années soixante-dix, l'attitude des camarades Unité & Action et celle des camarades de l'Ecole émancipée n'était pas la même. Ce qui ne veut pas dire que l'une était forcément juste et l'autre fautive ! Il y a eu les problèmes de soutien posés par Christine Daure, devenue Daure-Serfaty, aux manifestations et à la solidarité avec les manifestations de Marocains alors qu'elle était enseignante en coopération. Au niveau de la coopération non plus, les attitudes n'étaient pas automatiquement communes.

Jean Gaydier

Ce n'est que tardivement que nous en avons parlé de la guerre d'Indochine dans le bulletin mensuel de la section départementale. Je rencontrais à l'époque des camarades qui m'avaient introduit dans la vie syndicale, qui étaient d'anciens militants et qui étaient en train de virer à l'anticommunisme et qui me disaient « mon action contre la guerre d'Indochine ferait le jeu des communistes et de l'URSS », et c'était un peu vrai ! En plus j'ai constaté que le premier texte particulier qu'on a publié dans notre bulletin, c'était un comble, était un article de Servan-Schreiber, avant 1954. Par contre, sur la guerre d'Algérie, on s'est engagé très tôt à travers ce qui paraissait dans le bulletin. Mais, par ailleurs, avec un autre camarade, nous étions délégués à temps plein pour animer un comité pour une solution pacifique et pour essayer de réunir ceux qui étaient contre la guerre en Algérie. C'est vrai qu'à ce moment-là on rencontrait tous les clichés sur l'œuvre civilisatrice de la France.

Je signale qu'au S.N.E.S. le premier texte où il

est question du droit à l'indépendance du peuple algérien, est un texte de Guilbert en 1957. Nous ne disions pas cela avant. Le texte opposé au texte de Guilbert, celui de la majorité, était en gros sur les positions du gouvernement de Guy Mollet et le porte-parole, c'était Pierre Broué ! Il est vrai qu'à l'époque l'Ecole émancipée était insérée dans la direction fédérale.

Au moment des congrès de la F.E.N. il y a eu au départ la prise de position sur la table ronde. Je maintiens que, y compris dans le Parti communiste, c'était tout à fait au départ une position qui était pratiquement admise par tout le monde, avec des évolutions. Dans le cadre de ces évolutions, alors que Denis Forestier s'accrochait à la formule de la table ronde qui empêchait toute action de la F.E.N. sur ce plan et toute évolution sur un plan plus général, il y a eu une tentative de rapprochement des motions de l'Ecole émancipée et d'Unité & Action, dont les Bouches-du-Rhône se sont faits l'écho. A ce moment-là, alors que ce n'était pas dans la motion primitive, Féraud, de l'Ecole émancipée, a fait une intervention demandant la prise en compte du M.N.A. comme un des interlocuteurs. Ce qui faisait qu'il y a eu une collusion objective sur l'idée de table ronde entre Denis Forestier d'une part et Féraud d'autre part, ce qui a contribué à la paralysie. L'année suivante, ce n'était plus Féraud mais Julien Desachy qui était porte-parole de l'Ecole émancipée et dans l'intervention de Julien Desachy, il n'est plus fait référence au M.N.A.

Il y a eu dans la *Marne enseignante*, dans la partie instituteurs, un article très violent contre Denis Forestier et ses prises de position sur l'Algérie. Cela a été si loin que Denis Forestier a envoyé à tous les adhérents du S.N.I. de la Marne, une lettre personnelle pour dénoncer l'article.

Quand je regarde la proportion d'articles dans notre bulletin départemental : sur la guerre d'Indochine il y en avait très peu, sur la guerre d'Algérie, c'était très différent. Et la guerre du Vietnam a ensuite été largement couverte. C'est curieux et assez révélateur de l'évolution des positions sur le problème colonial.

François Blanchard

Sur l'Algérie, il est incontestable qu'il y a eu un temps de latence pour le mouvement syndical pour se mettre en mouvement. Mais, si l'on parle des tendances, il faut rendre à chacun ce qui lui revient. Ce n'était pas évident de prendre des positions dans le S.N.E.T. en 1955-56-57. Il y avait des pressions dans tous les sens. Celles des sections organisées en Algérie et ailleurs étaient souvent d'une violence incroyable. Les

motions à cette époque, même les motions U.I.D. qui reprennent ces thèmes-là plus que les autres, sont quand même très décalées et en avance par rapport à cette pression. Il faut aussi tenir compte de cela. Il y a d'ailleurs un infléchissement aux alentours de 56-57, avec l'apparition d'une dénonciation de l'ingérence étrangère dans l'affaire d'Algérie. On pouvait peut-être la subodorer, mais il était quand même très difficile de l'affirmer. Je rapproche cela de la préparation de l'expédition de Suez, qu'on cherchait à justifier aussi en accusant l'Egypte en particulier de fomenter les événements d'Algérie.

On parle de la table ronde. Aujourd'hui on est bien critique par rapport à cela. Il faut bien resituer la question. C'était peut-être une déviation de vouloir, en tant que syndicat, exprimer au fond une appréciation politique. Il fallait savoir qui était représentatif et avec qui on allait discuter. Au départ, nous avons dit, prudemment : avec ceux qui se battent. Mais quand on a commencé à parler de représentants légitimes, je pense que nous avons mordu le trait, malgré tout. Imposer une table ronde avec toute sorte de représentants, y compris de gens qui n'étaient pas représentatifs ou qui n'étaient en tout cas pas représentatifs de la lutte, n'était pas juste, mais affirmer que tel ou tel était le représentant légitime et unique, c'était aussi risqué.

Jean-Pierre Debourdeau

Il faut essayer d'expliquer pourquoi l'Ecole émancipée, à un certain moment, aurait voulu qu'il y ait une référence au M.N.A. A l'origine, il y a un mouvement algérien, nationaliste, qui est l'Etoile Nord-africaine. Il a des liens très étroits dans les années trente avec des partis politiques français. Il s'en séparera quand le Parti du peuple algérien, le P.P.A., sera interdit par le Front populaire, alors qu'il avait signé le pacte d'unité et de rassemblement populaire. Tout cela ne facilitera pas la compréhension de la situation chez les militants par la suite.

Le P.P.A. va devenir le M.T.L.D. (Mouvement de Triomphe des Libertés Démocratiques) après la guerre en 1945. C'est le M.T.L.D. qui est la force dominante chez les Algériens. Et c'est de ce M.T.L.D. que sortira le F.L.N., après une scission d'un petit groupe d'activistes, qui sont les responsables du service d'ordre et qui préparaient une insurrection hypothétique. Ils sont très peu nombreux au départ, ils en ont assez des débats politiques, des discussions sans fin à la direction. Ils s'autonomisent par rapport à ceux qu'on appelle les Messalistes qui suivent Messali Hadj et les Centralistes qui suivent la majorité du Comité central. Ces gens se

sortent de là et en 1954, déclenchent l'insurrection organisée par le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (le C.R.U.A.). Dans un premier temps en France c'est la confusion, personne ne les connaît. On ne connaît que les représentants du M.T.L.D. en France, qui sont les futurs constituants du M.N.A. Le M.T.L.D. est hégémonique dans l'immigration française. Donc, le F.L.N., en quatre ou cinq ans, devra prendre la direction des opérations en France, parce que c'est lui qui dirige de fait la résistance en Algérie. Ce ne sont pas les partisans de Messali Hadj, ni les gens du Comité central qui vont d'ailleurs se rallier finalement à ceux qui ont déclenché l'insurrection deux ans après, en 1956. Tout cela s'éclaircit très progressivement.

Dans un premier temps, les militants algériens en France, qui n'avaient plus les rapports qu'ils avaient au départ avec les membres du Parti communiste, se sont retrouvés avec des rapports étroits avec les militants trotskistes et libertaires ou d'extrême gauche, rapports qui s'étaient établis notamment quand ils ont été persécutés par le Front populaire, qu'ils ont été interdits. Ces rapports se sont créés dès ce moment-là.

Cela explique comment la question du M.N.A. est apparue, et sous quelle forme.

D'autres considérants sont entrés en ligne de compte. A partir de 1955, avec l'insurrection du Constantinois, il était clair que le mouvement d'Algérie n'était plus quelque chose d'isolé, de terroriste, mais un mouvement de fond, de masse. Ceux qui le dirigeaient n'étaient pas les anciens dirigeants algériens, mais des nouveaux sortis des luttes de la dernière période, c'était le F.L.N. Cela devenait clair.

Il se trouve que dans le monde enseignant, dans la franc-maçonnerie, dans un certain nombre de structures, il y avait des rapports très étroits avec le M.N.A., qui restait l'interlocuteur. En 1958, il y a eu une pseudo guérilla en Algérie, dirigée par un responsable du M.N.A., Belounis. Elle était en fait financée, alimentée, armée par l'armée française et ses services spéciaux. Un certain nombre de gens qui soutenaient le M.N.A. ont eu évidemment du mal à continuer à le faire et sont devenus muets sur cette question.

Ensuite, Messali Hadj, qui était le leader historique des Algériens, en résidence surveillée en France, a été libéré avant la fin de la guerre d'Algérie. Il était toujours plus ou moins surveillé, mais avait la possibilité de se déplacer, de tenir des meetings pour expliquer sa position sur la guerre d'Algérie, protégé par la police.

Au sujet de l'opinion : il y a une chose qui me fait toujours bondir. C'est quand on dit : on ne peut pas prendre cette position-là, parce que l'opinion ne suivrait pas.

D'abord, une opinion, ça s'éduque, c'est la fonction de responsable de ne pas être à la remorque de l'opinion, surtout si elle a des positions particulièrement réactionnaires et en contradiction avec les principes de notre syndicalisme. C'est vrai aussi si la base syndicale ne nous suit pas. Alors on démissionne et d'autres prennent la responsabilité. Mais on ne s'aligne pas sur les choses les plus discutables de la dite opinion.

Quand on a interdit le P.P.A. en 1936, personne n'a rien dit. En 1945, on n'a rien dit non plus sur les massacres, sur les dizaines de milliers de morts en Algérie, sans parler de Madagascar. On a consacré peu de place, y compris à l'Ecole émancipée, à ces questions dans notre presse. Ceci dit, l'opinion s'est quand même manifestée. En 1955, il y a eu des milliers de gens dans les rues, à la portière des trains, se couchant sur les voies. En 1955-56, il y a eu deux vagues. Rien n'a été fait par les responsables syndicaux et politiques de gauche pour centraliser cette action, au contraire.

A propos de la coopération : l'Ecole émancipée n'a pas été très claire sur cette question, il n'y a jamais eu de condamnation claire de la coopération, et en même temps, il fallait défendre les enseignants qui étaient là-bas. C'est une sacrée contradiction !

Etienne Camy-Peyret

C'est un inextricable sujet. Durant cette période il y a eu beaucoup d'autres choses, au plan international et au plan national. Je pense qu'après le travail d'André Drubay, nous aurons l'occasion de réfléchir encore et de proposer non seulement les modifications, mais les additifs nécessaires.

Je rappelle que Norodom Sihanouk, au Cambodge a déclaré l'indépendance en 1953. Je rappelle aussi qu'en 1953, Ethel et Julius Rosenberg ont été exécutés aux Etats-Unis. Je rappelle également que le 27 juillet 1959, il y a eu l'assaut de la caserne de la Moncada par Fidel Castro et c'est d'ailleurs de là que sont parties beaucoup de choses, y compris avec le départ de Batista. Qu'est-ce qu'on a fait, qu'est-ce qu'on a dit ? En tout cas, c'est un contexte international qui ne peut pas nous échapper. Je me limite à cela, mais jusqu'en 1980, il y aurait beaucoup d'exemples à citer.

Sur l'Algérie je dirais peu de choses, sinon pour préciser et un peu rectifier ce que vient de dire Jean-Pierre Debourdeau. Il y a eu effectivement un mouvement en 1955, d'ailleurs soutenu par la F.E.N. - j'ai la circulaire de Georges Lauré du 7 octobre 55 - à propos du fait qu'un certain nombre de membres du contingent étaient maintenus ou rappelés et que le contingent libé-

nable n'était pas libéré. D'ailleurs, à cette époque-là, les camarades de l'E.N.S.E.T. ont entrepris et mené des actions considérables, qui ont eu un retentissement important à travers tout le pays. Il se trouve que, évidemment, par le fait qu'il y avait rappel du contingent, maintien des libérables, toute la population s'est senti concernée. Cela fait partie de ces choses qui à un moment donné éclatent et à partir desquelles se développe un mouvement alors qu'on avait tendance à dire : « les gens ne font rien ». Eh bien oui, ils ont fait quelque chose parce qu'il y a eu un déclic.

Le Comité d'entente qui a été évoqué a siégé jusqu'en 1956. J'ai retrouvé dans l'U.S. du 20 septembre 1954, les résolutions de la 19^{ème} session du Comité d'entente qui a siégé cette année-là à Moscou. Il y a eu un texte du Comité d'entente avec la signature de 12 organisations internationales, représentant la F.I.P.E.S.O., la F.I.A.I., la F.I.S.E. Cette résolution montre que, au plan international, théoriquement, nous aurions pu et nous aurions dû nous emparer davantage, je parle aussi bien de la F.E.N. que de nos syndicats, de cette résolution pour essayer d'avoir des initia-

CONCLUSION

tives positives.

Essayer de faire une synthèse n'est pas sans risque. Même si, avec le recul du temps, je peux prendre quelque distance, j'ai conscience que je ne réussirai pas à être tout à fait impartial.

1) Pour caractériser la position de l'Ecole émancipée face à l'activité syndicale internationale et aux divers problèmes internationaux, j'emploierai le qualificatif de radicale.

Quelques citations pour expliquer mon choix :

1965 Pour l'Ecole émancipée la lutte contre la guerre implique l'abandon de la fallacieuse théorie de la coexistence pacifique, le retour aux méthodes de la lutte des classes, à l'internationalisme prolétarien.

1971 «La situation internationale est caractérisée par l'impasse de toutes les solutions réformistes qui, dans le cadre de la coexistence pacifique n'aboutissent qu'à une répression et à une normalisation mondiale sous l'égide des U.S.A. et de l'U.R.S.S.»

Le Congrès fédéral est donc invité à affirmer son soutien à toutes luttes directes et armées anticolonialistes et anti-impérialistes»

Le Congrès fidèle à l'internationalisme prolétarien décide d'apporter un soutien matériel à toutes les luttes de masse anticapitalistes ou anti-bureaucratiques.

1977 «Nous ne défendons pas les libertés au nom des «Valeurs éternelles» mais du point de vue de la classe ouvrière. Les atteintes aux libertés servent à étouffer la lutte des opprimés et des exploités pour leur émancipation.

Notre lutte pour les libertés, c'est aussi la lutte contre le profit».

1960 «L'Ecole émancipée exprime sa défiance à l'égard des marchandages diplomatiques et oppose aux pratiques de la diplomatie d'Etat l'action coordonnée des travailleurs (des pays en cause). La meilleure façon d'œuvrer pour la paix consiste à renforcer le potentiel de lutte de la classe ouvrière afin d'affaiblir le capitalisme». (Extraits de projets de motions pour le Congrès fédéral)

Pour illustrer cette radicalité, je reviens aux prises de position sur la guerre d'Algérie comme pour la guerre d'Indochine l'Ecole émancipée, en commun avec Unité & Action, et à la différence d'avec les autonomes demandait les négociations avec les Algériens qui se battaient contre les troupes françaises, mais lorsque les accords d'Evian mettent fin aux combats, Unité & Action se réjouit du retour à la paix, l'Ecole émancipée

critique ces accords en déclarant que «ces accords perpétuent la main mise du capitalisme français sur l'Algérie».

De même, alors que les autonomes et Unité & Action s'emploient à trouver le moyen d'intervenir auprès des organismes européens pour défendre les intérêts des enseignants et l'enseignement public, l'Ecole émancipée dénonce le risque d'une «participation» qu'elle condamne en France et qu'elle croit retrouver au niveau européen.

2) A la différence de l'Ecole émancipée, Unité & Action entend favoriser la coexistence pacifique, estimant que les affrontements entre les deux blocs accroissent les risques de guerre et accélèrent la course aux armements dont le coût nuit au succès des revendications syndicales.

Dans le même esprit, Unité & Action appuie et prolonge l'effort du Comité d'entente pour surmonter les méfiances et divisions entre organisations d'enseignants quelque soit le régime des pays où elles s'activent.

Et craignant que les mises en cause de certains pays (pays de l'Est en l'espèce) à l'intérieur du syndicat ou de la F.E.N. n'entraînent des divisions internes qui auraient pour effet de nuire à l'efficacité syndicale, les militants d'Unité & Action mettent en garde contre l'usage de telles polémiques de caractère politique à l'intérieur de l'organisation syndicale.

Précisément, il est intéressant de voir l'évolution des réactions des militants cégétistes ou ex-cégétistes devenus Unité & Action à l'égard des événements inquiétants, même pour certains, révoltants, survenus en U.R.S.S. ou dans les autres pays de l'Est.

Dans la décennie suivant la Libération et même jusqu'à la fin des années cinquante, l'attachement des membres du P.C.F. à la construction du socialisme en U.R.S.S., leur méconnaissance de ce qui s'y passait contraire aux libertés et à la démocratie font qu'ils réagissent vivement devant les attaques contre le régime soviétique, attaques qu'ils jugent inspirées par des préoccupations partisans.

Ceux et celles qui ont choisi après le passage de la F.E.N. à l'autonomie de rester fidèles à la C.G.T. à côté des communistes, tout en marquant leur différence d'appréciation, ne veulent pas contribuer à l'isolement des membres du P.C.F., y compris sur le plan international.

Vers la fin des années cinquante, c'est la fin du blocage. Le rapport Khrouchtchev et d'autres sources de révélation, et aussi les discussions entre militants

Unité & Action amènent à des attitudes nettement plus critiques, sans que soit mise en cause la nécessité de maintenir des ponts avec les organisations d'enseignants des pays de l'Est.

Les exemples que j'ai cités des prises de position en particulier de 1968 à 1982 sont assez clairs, je pense.

3) Venons-en enfin au courant des autonomes devenus U.I.D. Ce qui m'a toujours frappé dans les discours de ces camarades, en particulier à la F.E.N. (et au S.N.I. ?), c'est la mise en avant incessante et parfois emphatique de grands principes et l'affichage d'une bonne conscience permettant à ces militants de se présenter comme les défenseurs d'un syndicalisme pur.

Derrière la référence à ces grands principes, la pratique peut être unitaire mais elle se réfugie souvent dans la position confortable de ceux qui distribuent des bons et des mauvais points de part et d'autre.

En consultant les documents fournis en mai der-

nier par Marcel Berge, j'ai découvert la copie de la lettre envoyée en 1957 par le F.L.N. d'Algérie au S.N.I. en réponse à un appel que ce syndicat lui avait adressé. Et, à la lecture de cette lettre, j'ai été impressionné par la justesse (à mes yeux) de leur perception de l'attitude des dirigeants autonomes :

Après avoir mis en cause le «paternalisme» de ces dirigeants, le F.L.N. écrit : «De quel droit et au nom de quel principe vous autorisez-vous à considérer l'aspiration du peuple algérien à l'indépendance comme «une exigence unilatérale ?»

Et plus loin : «Comme elle doit être confortable la position d'arbitre moral dans laquelle vous vous installez au dessus de la mêlée ? Comme il doit être commode pour vous de contempler du haut de votre neutralité le combat sanglant qui oppose un peuple héroïque à un système malfaisant...»

Et enfin : «Quoi ! tenir la «balance égale» entre l'opresseur et l'opprimé !»

Cette mise en cause est sévère. Au lecteur de juger si elle est, au moins en partie, fondée.

Chronologie

Contexte international

30 janvier 1944 : Conférence de Brazzaville : De Gaulle promet l'émancipation des peuples coloniaux et leur intégration dans une «Union française»

4-11 février 1945 : Conférence de Yalta entre Staline, W. Churchill et F. D. Roosevelt

8 mai 1945 : Capitulation de l'Allemagne
Soulèvement sanglant et répression dans le Constantinien

26 juin 1945 : Signature, à San Francisco, de la charte des Nations-Unies

6 et 9 août 1945 : Bombardement atomique d'Hiroshima et de Nagasaki

14 août 1945 : Capitulation du Japon

2 septembre 1945 : Ho Chi Minh proclame à Hanoi l'indépendance (non reconnue par la France) de la République démocratique du Vietnam

1946

- Création de «l'Union française»
- Echec des conférences de Dalat et de Fontainebleau entre la France et le Vietminh et début de la guerre d'Indochine (19 décembre)
- Détérioration des relations entre les Etats-Unis et l'URSS
- Discours du «rideau de fer» de Churchill à Fulton

1947

Mai : Les communistes sont exclus du gouvernement Ramadier.

Juin : - Le président Truman préconise une politique d'endiguement du communisme.

- Le plan Marshall est voté par le Congrès des Etats-Unis.

Septembre : Création par l'URSS du Kominform.

Novembre : L'ONU propose de partager la Palestine en deux Etats : l'un juif et l'autre arabe.

1948

Création de l'OECE (future OCDE)

18 février : «Coup de Prague» : prise du pouvoir par les communistes en Tchécoslovaquie

- en Pologne, remplacement de Gomulka par le stalinien Bierut

Faits syndicaux

25 septembre 1945 : Constitution de la Fédération syndicale mondiale (F.S.M.) dont les statuts prévoient la création de secteurs professionnels.

Décembre 1945 : Délégation de la C.G.T. à Moscou, dans laquelle se trouvaient deux représentants de la F.G.E. : M.L. Cavalier et Hombourger

4 - 6 mars 1946 : Premier congrès, après la Libération, de la F.G.E. (fédération générale de l'enseignement) qui devient la F.E.N.

1 - 5 juillet 1946 : Congrès syndical international des enseignants à Paris qui, par fusion de l'I.T.E., du SPIE et de la C.A.M. abouti à la constitution d'un D.P.I.E. (département professionnel international de l'enseignement) devant être relié à la F.S.M., et qui deviendra en 1948 la FISE.

1946 : Congrès internationaux de la FIAI à Genève et de la FIPESO à Lausanne.

(Par la suite, la FIAI et la FIPESO tiennent annuellement leurs congrès, souvent en un même lieu).

Pâques 1948 : La F.E.N. quitte la C.G.T. et devient autonome

28 septembre 1948 : à Interlaken, constitution, à l'initiative du SNES via la FIPESO, du Comité d'entente des fédérations internationales d'enseignants (F.I.A.I., FIPESO, FISE)

- Rupture entre Tito et Staline (1948-49).

14 mai : Proclamation de l'Etat d'Israël par Ben Gourion

5 juin : La France choisit Bao Daï comme «interlocuteur valable», et reconnaît l'indépendance des 3 ky au sein de l'Union française

1949

janvier : création du COMECON en Europe de l'Est

avril : signature du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N.)

septembre : proclamation de la R.F.A., création du Conseil de l'Europe, répression à Madagascar

octobre : proclamation de la R.D.A.

mars 1949 : Marie-Louise Cavalier (S.N.I./F.E.N.) démissionne de son poste de Secrétaire générale de la FISE.

novembre 1949 : Le Congrès de la F.E.N. décide le retrait de la F.E.N. de la FISE.

1950

juin : début de la guerre de Corée, internationalisation de la guerre en Indochine : aide sino-soviétique au Viêt-Minh ; soutien américain aux Français

1950 : reconstitution du SPIE (secrétariat professionnel international de l'enseignement) reliée à la C.I.S.L.

1951

Traité de Paris instituant la C.E.C.A.

1952

Première bombe à hydrogène (Etats-Unis)

août 1952 : Congrès constitutif de la CMOPE (WCOTP)

1953

5 mars : mort de Staline

juin : à Berlin Est, émeutes ouvrières

27 juillet : armistice en Corée, explosion de la bombe H soviétique

1954

21 juillet : signature des accords de Genève sur le Vietnam

septembre : création de l'OTASE (organisation du traité de l'Asie du Sud-Est)

1^{er} novembre : Début de l'insurrection dans les Aurès. C'est le départ de la guerre d'Algérie.

1955

Après l'échec de la CED rejetée en 1954, entrée de la R.F.A. dans l'OTAN

mai : création du pacte de Varsovie, liant 7 pays de l'Est à l'URSS.

Réconciliation de l'URSS et de la Yougoslavie.

Au Vietnam du Sud, remplacement de Bao Daï par Ngô Dihn Diem, soutenu par les Etats-Unis

Conférence afro-asiatique à Bandung (Indonésie) pour le «non-alignement».

1956

février : au XXème Congrès du P.C. soviétique, Khrouchtchev présente «un rapport secret» sur les abus du stalinisme.

mars : Guy Mollet obtient les «pouvoirs spéciaux», rappel de nouveaux réservistes pour l'Algérie

octobre - novembre : en Hongrie, insurrection à laquelle met fin l'intervention des troupes soviétiques. En Egypte, nationalisation du canal de Suez par Nasser. Intervention israélo-franco-britannique. Les Etats Unis et l'URSS imposent un cessez le feu par l'intermédiaire de l'ONU.

1957

25 avril : signature, par les Six, des deux traités de Rome (C.E.E. et Euratom).

1958

13 mai : Insurrection à Alger qui ramène De Gaulle au pouvoir

2 juin : L'Assemblée nationale accorde à De Gaulle des pouvoirs spéciaux en Algérie

octobre : Nouvelle constitution. Début de la Cinquième République. La Communauté, association entre la République française et ses colonies, succède à l'Union française. Début de la crise de Berlin.

1959

Triomphe de la révolution castriste à Cuba

1960

24 janvier - 1er février : Semaine des barricades à Alger, accession à l'indépendance des Etats d'Afrique noire membres de la Communauté ainsi que du Congo belge et du Nigéria. Bombe A française.

1961

Construction du mur de Berlin, rupture sino-soviétique. A Alger, échec du putsch des généraux, début de l'activité de l'O.A.S.

17 octobre : manifestation à Paris des travailleurs algériens. Répression sanglante.

Première conférence, à Belgrade, des pays non alignés.

1960

1er février : puissante grève (plusieurs millions de participants) lancée par la C.G.T., la C.F.T.C., la F.E.N., F.O., l'U.N.E.F. avec le soutien du P.C.F., du P.S.A., de l'Union progressiste, de l'U.D.S.R. et de la Ligue des Droits de l'Homme. (la S.F.I.O. est absente).

1961

19 octobre : la C.A. du S.N.E.S. condamne le massacre d'Algériens du 17 octobre.

19 décembre : à Paris, grande manifestation (interdite) contre l'OAS et pour la paix en Algérie à l'appel de la C.G.T., de la C.F.T.C., de l'U.N.E.F., du P.C.F. et du P.S.U.

Le S3 de Paris du S.N.E.S., en accord avec le S4, ainsi que la section fédérale de Seine et Oise y participent, mais non le SERP (en accord avec la direction de la F.E.N.).

1962

mars : signature des accords d'Evian qui reconnaissent l'indépendance de l'Algérie et mettent fin à la guerre.

octobre : crise des fusées à Cuba. A la suite du retrait des fusées soviétiques, la détente revient dans les rapports Est-Ouest.

1963

Traité de Moscou entre USA et URSS interdisant les essais nucléaires autres que souterrains.

Au Vietnam du Sud, déposition de Ngô Dinh Diem. à Addis-Abeba, constitution de l'O.U.A.

1964

Krouchtchev est remplacé par Brejnev, création de l'O.L.P., mise au point de la première bombe atomique chinoise

1965

Intensification de la guerre au Vietnam

1966

- La France quitte le dispositif militaire de l'OTAN
- En URSS, procès des opposants Siniavski et Daniel ; Sakharov rallie les dissidents
- En Chine, début de la Révolution culturelle.

1967

En Grèce, instauration du régime des colonels
Troisième guerre israélo-arabe (Six jours) 5 - 10 juin
Extension des opérations de guérilla menées par les Palestiniens dans les « Territoires occupés »

1968

Manifestations étudiantes en France (Mai). La France possède la bombe H. En Tchécoslovaquie, le « Printemps de Prague » est écrasé en août par les troupes du pacte de Varsovie. Au Vietnam, offensive du Têt menée par le Viet-cong. Ouverture de la Conférence de Paris pour mettre fin à la guerre. Les travaux dureront jusqu'en 1973.

1969

Démission de De Gaulle. Pompidou président (1969 - 1974). Willy Brandt entame une politique de rapprochement avec les pays de l'Est. Au Vietnam du Sud, création du G.R.P.

1970

-Entrée en vigueur du traité de non prolifération des

1962

8 février : manifestation de rue à Paris. Neuf morts au métro Charonne.

15-17 juin : rencontre au Rocher Noir entre l'U.G.T.A., les autorités officielles installées à Alger et une délégation de la F.E.N. (Lauré, Desvalois, Forestier, Marangé et le Secrétaire général du S.N.E.T. Louis Astre).

1969

Marangé (Secrétaire général de la F.E.N.) se fait mandater pour la construction d'un comité syndical européen des enseignants dans l'Europe des Six auprès des organismes du Marché Commun.

1970

novembre : les «48» organisent un rassemblement

armes nucléaires (la France et la Chine ne l'ont pas signé).

- En Pologne, émeutes à Gdansk Gierek succède à Gomulka

- L'O.L.P. installe ses infrastructures au Liban

- Au Cambodge, Norodom Sihanouk est renversé par Lon Nol que soutiennent les Etats Unis.

1971

- En Allemagne de l'Est, Honecker succède à Ulbricht à la tête du parti

- Le président Nixon suspend la convertibilité du dollar en or.

1972

- En France, établissement d'un programme commun de gouvernement par le P.S., le P.C. et les Radicaux de gauche.

- Visite du président Nixon en Chine, puis à Moscou, d'où le traité américano-soviétique de limitation des sites antimissiles (Salt 1).

1973

Guerre du Kippour (4^{ème} guerre israélo-arabe).

Quadruplement du prix du pétrole : le « choc pétrolier » ouvre une crise économique.

Elargissement de la C.E.E. à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark (Europe des neuf).

Accords de Paris sur un cessez le feu au Vietnam

La guerre continue entre vietnamiens

1974

Au Portugal, la révolution des œillets

En Grèce, départ des colonels

Démission de Nixon

A l'assemblée de l'ONU, les pays en voie de développement proposent l'instauration d'un Nouvel ordre économique mondial.

1975

avril : victoire des forces communistes au Vietnam du Sud.

Août : accords d'Helsinki (clauses de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Europe

Convention de Lomé entre la C.E.E. et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Mort de Franco

à Vincennes pour la paix au Vietnam avec le concours du S.N.E.S, du S.N.E.T. et du S.N.E.SUP. La F.E.N. s'y joint plus tard.

1971

du 16 au 21 octobre, rencontre internationale à Dubrovnik, à l'initiative du S.N.I et de la Fédération des travailleurs des activités sociales de Yougoslavie sur le thème : « La révolution scientifique, technique et technologique et son influence sur l'éducation et l'enseignement ».

(25 organisations représentées de 17 pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe)

1972

février : La F.E.N. participe à l'Assemblée mondiale de Versailles pour la paix au Vietnam et l'indépendance des peuples d'Indochine.

Un appel des « 48 » organisations nationales lance une campagne d'opinion et de solidarité pour la semaine du 15 au 22 octobre 1972.

1973

2 janvier : déclaration de la C.F.D.T., de la C.G.T. et de la F.E.N. « exigeant que les représentants américains abordent enfin les négociations de Paris (sur le Vietnam) avec sérieux pour aboutir à la signature urgente de la Paix sur la base de l'accord conclu le 20 octobre dernier ».

1974

du 27 février au 1^{er} mars : à l'initiative du C.I.C.S.E. (Comité international de coopération syndicale des enseignants) se tient à Paris une rencontre internationale sur le thème : « Les problèmes posés aux syndicats d'enseignants par la formation initiale et permanente des travailleurs » (28 organisations venues de 20 pays de régimes différents y participent ainsi que la CMOPE, la FIPESO, la FIAI, la FISE, la CEA, la FATS).

1975

Transformation du Comité syndical européen des enseignants : la F.E.N. laisse à ses syndicats nationaux le soin de l'animer

Le Bureau fédéral de la F.E.N. décide l'affiliation de la F.E.N. au S.P.I.E.

Au Cambodge, instauration du régime des Khmers rouges.

1976

Réunification du Vietnam sous le nom de République socialiste du Vietnam.
Mort de Mao Zedong

1977

En Tchécoslovaquie, fondation du groupe d'opposition «Charte 77» dont les membres sont l'objet d'une répression

1978

En France, rupture de l'union de la gauche
Accords de Camp David entre l'Égypte et Israël
Intervention vietnamienne au Cambodge qui renverse le régime des Khmers rouges

1979

Deuxième choc pétrolier
Première élection du parlement européen au suffrage universel et entrée en vigueur du système monétaire européen
Traité américano-soviétique de limitation qualitative des armes nucléaires.
Début en Europe de la crise des euromissiles
Début de l'intervention soviétique en Afghanistan. Coup d'arrêt de la détente Est-Ouest.

1980

En Pologne, mouvement de grèves parti de Gdansk ; création de Solidarnosc, que le gouvernement polonais doit reconnaître
Début de la guerre Iran-Irak (1980-1988)

1981

En France, élection de Mitterrand à la Présidence de la République
En Pologne, Jaruzelski arrive au pouvoir, instaure «l'état de guerre» et met fin à l'existence légale de Solidarnosc
Adhésion de la Grèce à la C.E.E.
Election de Reagan (1981 - 1989)

1982

L'Espagne adhère à l'OTAN
en URSS, mort de Brejnev remplacé par Andropov
Israël restitue le Sinaï à l'Égypte
L'armée israélienne entre au Liban pour en expulser l'OLP et occupe le Liban-Sud.

1977

du 2 au 5 mai, une deuxième rencontre internationale est organisée au Québec par le C.I.C.S.E. à l'invitation de la C.E.Q. sur le thème : «Les conditions de travail et d'emploi des enseignants et le financement des systèmes scolaires» (52 associations ou syndicats nationaux venant de 32 pays y participent).

DOCUMENT

LE SYNDICALISME INTERNATIONAL AUJOURD'HUI BREVE DESCRIPTION DES STRUCTURES ACTUELLES

Deux niveaux sont à considérer : le niveau mondial et le niveau européen. A chacun de ces niveaux il est par ailleurs nécessaire de distinguer le mouvement syndical en général du syndicalisme dans l'enseignement.

La construction syndicale a connu, historiquement, une chronologie différente dans le monde et en Europe. Pour une part, elle a aussi obéi à deux types de logiques : une logique de confrontation et parfois d'affrontement au niveau mondial (et à celui des structures européennes induites), une logique plus unitaire en Europe, en liaison avec la construction européenne (au moins dans les principes affirmés).

I. Le niveau confédéral mondial

Pour simplifier, on donnera une photographie de la situation à quelques moments-clés, qui ont été soit des moments de rupture, soit des moments de regroupement.

Il existe cependant aussi des constantes dans le syndicalisme international. La plus évidente est la présence de deux grands courants distincts :

a) le courant lié au mouvement ouvrier socialiste depuis le dix-neuvième siècle. Ce courant connaît différentes variantes et excroissances - travaillisme, léninisme, réformisme, anarcho-syndicalisme, etc. Il subira en général de plein fouet les conséquences des débats et des conflits au sein du mouvement ouvrier et, notamment, celles du grand schisme entre socialistes (ou sociaux-démocrates, selon les pays) et communistes au lendemain de la première guerre mondiale

b) le syndicalisme chrétien, qui s'est développé depuis le début du siècle sous l'influence de la doctrine sociale de l'Église (catholique), soucieuse de regagner le terrain perdu dans la classe ouvrière au dix-neuvième siècle.

1) Au sortir de la deuxième guerre mondiale

La plupart des pays industrialisés ont participé à la deuxième guerre mondiale. L'opposition au fascisme,

la volonté d'empêcher de nouvelles guerres (volonté toujours très forte dans le mouvement ouvrier), le large consensus politique existant temporairement dans ces pays ont nourri la tendance à la construction de structures syndicales unifiées (le cas échéant réunifiées). Le syndicalisme chrétien est resté à l'égard de ce mouvement. De même que, temporairement, les syndicats des pays vaincus.

Le cas français illustre cette évolution : réunification de la CGT (dès avant la Libération), maintien de la CFTC. C'est pour cette dernière, comme pour l'ensemble du syndicalisme chrétien, un point de doctrine, qui n'empêche pas, au cours des périodes favorables, les pratiques unitaires.

Au plan mondial, le phénomène est analogue au sein de la FSM (dont le siège est alors à Paris et le Secrétaire général un militant de la CGT) et avec le maintien de l'Internationale démocrate-chrétienne.

2) La guerre froide

Elle a provoqué des scissions dans quelques grandes organisations des pays occidentaux. La CGT française en est un exemple, avec le départ des militants de Force ouvrière (jusqu'à la tendance de la CGT) pour créer la CGT-FO (1947-1948).

Au plan mondial, trois Internationales vont désormais coexister, les deux premières entretenant des rapports (violemment) conflictuels, à l'image des rapports Est-Ouest :

a) La FSM maintenue qui regroupera les syndicats des pays de l'Est et quelques organisations des pays d'Europe occidentale (notamment la CGT française et la CGIL italienne). La FSM accueillera, dans les décennies qui suivent, beaucoup d'organisations de pays nouvellement indépendants du Tiers-monde (pays dont elle avait fortement soutenu les mouvements de libération nationale). Le siège de la FSM sera d'abord transféré à Moscou, puis à Prague, où il restera jusqu'à une date récente. (NB : la FSM fera partie des organisations interdites d'activité en France à cette époque)

b) La CISL, créée à l'initiative des syndicats d'Amérique du Nord et à laquelle les syndicats d'Eu-

rope occidentale se rallieront peu à peu (à l'exception de ceux, rares, qui étaient restés à la FSM et de ceux des pays soucieux d'une certaine neutralité. Les syndicats irlandais, par exemple, n'adhéreront ni à la FSM, ni à la CISL). Le siège de la CISL sera longtemps à Washington, avant d'être transféré en Europe.

c) La CMT démocrate-chrétienne, qui est surtout représentée dans les pays européens où les partis démocrates-chrétiens influencent des syndicats forts (Benelux, notamment, mais il faut noter que dès cette époque la CISL démocrate-chrétienne d'Italie sera à la CISL mondiale en même temps que l'UIL « socialiste » et en Amérique latine.

Pour éclairer cette situation et la résumer, s'agissant des organisations françaises :

La CGT était à la FSM
La CGT-FO à la CISL
La CFTC à la CMT

La CFDT est restée quelques années à la CMT après la scission de la CFTC pour adhérer récemment à la CISL.

3) La situation actuelle

Compte tenu de cette histoire, il n'est pas étonnant que l'effondrement des systèmes communistes à partir de 1989 ait eu des conséquences très importantes sur le syndicalisme international.

a) La FSM a perdu ses membres des pays socialistes européens, qui étaient aussi ceux qui, directement ou indirectement, lui procuraient ses ressources. Il ne reste pratiquement que des organisations du Tiers-monde et, pour des raisons spécifiques, quelques confédérations de pays arabes refusant d'être à la CISL avec l'Histadroutch israélienne. La CGT a pris à la fin des années 90 la décision de quitter la FSM, où elle restait la dernière Confédération importante venant d'un pays développé (la CGIL italienne avait franchi le pas depuis longtemps). Ces départs ont eu des conséquences financières pour la FSM. Elles ont aussi des effets sur son orientation et ses centres d'intérêt : depuis plusieurs années, la CGT reprochait à la FSM de trop privilégier les rapports Nord-Sud au détriment des conflits de classe au sein des sociétés développées.

b) La CISL a recueilli et continue à recueillir les

adhésions des syndicats des pays de l'Est et d'une partie importante des pays du Tiers-monde. Elle est donc en position d'être la seule Internationale représentative au plan mondial, avec la CMT (beaucoup moins importante).

La CISL souhaiterait bien sûr absorber la CMT. Ce n'est pas exclu, l'idée d'une représentation unique des travailleurs devant des interlocuteurs (les organismes intergouvernementaux) eux aussi uniques, étant largement partagée, de façon d'ailleurs légitime. Le fait que cette idée puisse être détournée à d'autres fins ne change rien à cette réalité.

II. Le syndicalisme enseignant

Ce qui précède est vrai pour le mouvement ouvrier. Le syndicalisme enseignant a une histoire en partie spécifique. Certes, les enseignants se sont organisés très tôt. Dans les pays nordiques ou en Grande Bretagne, les organisations actuelles ont souvent été créées dès 1850 ou 1860. Des relations internationales se sont développées dès la fin du dix-neuvième siècle. Mais ces organisations étaient d'abord des Associations professionnelles, sans lien avec le mouvement ouvrier confédéré. Cela pouvait être dû à des prescriptions légales. En France, par exemple, les enseignants n'ont eu le droit de s'organiser en Associations de défense qu'au cours du vingtième siècle. Dans les pays où les enseignants sont fonctionnaires, le droit de se syndiquer a été encore plus tardif et il reste à conquérir dans beaucoup de pays. Même lorsqu'il est acquis, il peut être soumis à des restrictions. En Allemagne, par exemple, les enseignants fonctionnaires de l'État n'ont pas le droit de grève.

Mais cette tendance à s'organiser sur une base « professionnelle » est venue aussi des enseignants eux-mêmes. Dans beaucoup de pays, ils se réfèrent plus volontiers aux professions libérales qu'aux métiers de l'industrie ou du commerce. Cela est particulièrement vrai dans l'enseignement supérieur. On décrit habituellement cette situation en disant que le monde enseignant s'est organisé autour de deux courants : le courant professionnel, s'appuyant d'abord sur les particularités du métier d'enseignant, et le courant syndical, privilégiant les intérêts communs avec les autres salariés. Les syndicats britanniques (pas tous d'ailleurs) ont adhéré au TUC bien après la deuxième guerre mondiale, au moment où ils existaient quasiment depuis un siècle. Ce schéma a évidemment évolué : il existe de nombreuses organisations professionnelles, qui tiennent

à ce statut, mais qui ont cependant une pratique revendicative qui n'a rien à envier à celle des syndicats. A l'inverse, les syndicats confédérés ont peu à peu intégré les questions professionnelles dans leurs préoccupations et dans leurs revendications.

La tradition professionnelle a eu des conséquences sur les organisations internationales d'enseignants. A côté des Fédérations de l'enseignement des trois Confédérations citées plus haut (la FISE pour la FSM, le SPIE pour la CISL et la CAME pour la CMT), il existait donc une quatrième Internationale, autonome par rapport aux Confédérations, la CMOPE, fondée en 1952.

La CMOPE avait une double particularité :

a) héritière du courant professionnel, dominant jusqu'à l'entre-deux-guerres, elle était elle-même le résultat du regroupement de deux Fédérations, la FIPESO (Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel) et la FIAI (Fédération internationale des associations d'instituteurs), devenues ses Fédérations constituantes et qui gardaient une autonomie assez forte au sein de la CMOPE. Cette structure particulière en faisait la seule organisation internationale soucieuse des préoccupations professionnelles au même titre que de la défense des intérêts de salaires des enseignants.

b) non concernée par définition par la lutte d'influence entre la FSM et la CISL, elle constituait un pôle d'attraction pour les organisations professionnelles mais aussi pour les organisations syndicales, de plus en plus nombreuses, qui souhaitaient échapper au système des blocs.

La CMOPE est ainsi devenue au fil des années l'organisation la plus active sur le terrain de l'enseignement. L'adhésion de nombreux syndicats, surtout en Europe, compensait largement le caractère initialement à dominante professionnelle de la CMOPE. Cette progressive hégémonie de la CMOPE en faisait un objet de convoitise pour les Confédérations internationales, peu soucieuses de se priver de l'apport du syndicalisme enseignant, en général très représentatif au plan national. Les paradoxes étaient nombreux. La plupart des grands syndicats de l'enseignement des pays de l'Europe du Nord, par exemple, sont confédérés. Eux-mêmes étaient à la CMOPE et non pas au SPIE alors que leurs Confédérations nationales appartenaient à la CISL, où elles jouaient d'ailleurs un rôle important !

Pour éclairer cette situation et la résumer, s'agissant des organisations françaises :

Les syndicats de l'enseignement de la CGT étaient à la FISE-FSM.

Le SGEN était à la CSME-CMT, avant de la quitter quand la CFDT a quitté la CMT. Mais le SGEN n'a jamais rejoint le SPIE jusqu'à la disparition de cette organisation dans l'Internationale de l'Education en 1992 (la CFDT est longtemps restée sans affiliation mondiale avant de rejoindre la CISL).

Les principaux syndicats de la FEN ayant une activité internationale (notamment le SNI-PEGC, le SNES, le SNETAA, le SNEP, le SNETAP, ...) étaient à la CMOPE et à l'une ou l'autre de ses Fédérations constituantes.

La FEN elle-même, qui a commencé à avoir une activité internationale propre à partir des années 70 a adhéré au SPIE-CISL, faute de pouvoir adhérer à la CMOPE où ses syndicats n'étaient pas disposés à lui céder la place, mais aussi parce que c'était l'époque de son engagement aux côtés du Parti socialiste. Les syndicats de l'enseignement de FO étaient aussi au SPIE.

Enfin, le SNESup était à la FISE. Le caractère particulier de cette situation était atténué par le fait que d'autres syndicats, le SNES par exemple, avaient des relations suivies avec la FISE dont ils étaient membres associés

Les événements de 1989 ont fragilisé cet édifice complexe. L'autonomie de la CMOPE n'avait plus de sens pour les grands syndicats des pays industrialisés qui y avaient vu essentiellement un moyen de ne pas s'inscrire dans la logique des blocs (ce qui était particulièrement utile pour les nombreux syndicats fortement engagés dans la solidarité avec le Tiers-monde). Des discussions ont donc commencé rapidement en vue d'un regroupement. Le SPIE y voyait le moyen d'absorber enfin la CMOPE, dont les membres avaient toujours été considérés par la CISL comme des brebis non seulement égarées, mais qui s'étaient aussi fourvoyées. Pour les organisations qui dominaient la CMOPE, il fallait sauver les apparences : la CMOPE avait de tout temps mis l'unité du mouvement enseignant au premier rang de ses préoccupations (on voit ici l'ombre portée de l'origine professionnelle de l'organisation : une profes-

sion est unie par définition, on n'imagine pas deux Conseils de l'ordre pour les médecins ou les avocats). La CMOPE a donc, au moins formellement, demandé la fusion des quatre Internationales en une seule. Mais la CSME, question de doctrine, n'était pas partante, ce qui fragilisait d'emblée l'objectif affiché. Le SPIE considérait que l'histoire avait tranché et que la FISE devait s'effacer. Il refusait catégoriquement toute idée de fusion avec elle. Restait donc en présence une organisation très nombreuse mais dont la structure était faible, la CMOPE, et une organisation beaucoup plus petite mais rompue à toutes les batailles d'appareil. La fusion SPIE-CMOPE s'est donc réduite plus exactement à une absorption de la CMOPE par le SPIE, qui a imposé, faute de concurrence sérieuse, ses cadres, son appareil et sa culture d'organisation. Mais il serait évidemment faux d'en déduire que l'actuelle Internationale de l'Éducation est la continuation du SPIE. La composition de l'organisation mais aussi les temps ont en effet profondément changé.

L'Internationale de l'Éducation (IE) a tenu son Congrès fondateur en 1992. Elle regroupe les organisations du SPIE et de la CMOPE, dont les Fédérations constituantes ont disparu dans la fusion. La FEN (qui s'est substituée à ses syndicats nationaux), la FNEC-FO, le SGEN, le SNES, le SNEP, le SNETAA et le SNETAP en font partie comme membres fondateurs, le SNUIPP y a adhéré plus tard. La question de l'adhésion de la FSU (en lieu et place de ses syndicats nationaux bien entendu) est en cours de discussion dans la Fédération.

La CSME reste une organisation représentative dans certaines régions du monde. Le SNEC-CFTC en fait partie en France. La FISE est, mutatis mutandis, dans la même situation que la FSM. Le SNESup continue à en faire partie.

La disparition de la CMOPE et de ses Fédérations constituantes a mis en grande partie fin à « l'exception enseignante » : tous les syndicats ayant une affiliation internationale sont maintenant affiliés, directement ou indirectement, à l'une ou l'autre des trois Internationales qui existent sur le papier. Cette exception subsiste partiellement cependant : une organisation non confédérée au plan national - c'est le cas des syndicats de la FSU ou de la FEN - peut, via l'Internationale de l'Enseignement par exemple, faire partie au moins indirectement d'une Internationale regroupant en principe les seules Confédérations nationales. C'est une situation qui n'existe pas dans les autres secteurs professionnels.

III. Le mouvement syndical en Europe

Il ne s'agit pas, dans cette partie, des branches ou sections européennes que peuvent avoir les organisations mondiales précédentes. L'Internationale de l'Éducation est ainsi fortement structurée au plan européen. L'IEE (IE-Europe) tient une Conférence tous les deux ans, a un Comité européen élu et un programme d'action, etc.).

On décrira brièvement ici les organisations créées en liaison avec la construction européenne.

1) Au niveau confédéral : la Confédération européenne des syndicats (la CES)

Elle a été créée à l'origine par les Confédérations appartenant soit à la CISL, soit à la CMT (on pourra se référer à ce sujet à un texte de Jean-Marie PERNOT publié dans le dossier de l'Institut sur le syndicalisme européen, dossier qui peut être téléchargé à partir du site <http://www.institut.fsu.fr>). L'aire géopolitique de référence a rapidement débordé la seule Communauté européenne, le mouvement syndical étant dans sa grande majorité favorable à une « grande » Communauté ayant vocation à regrouper tous les pays de l'ancienne Europe de l'Ouest (au sens politique de ces mots). La CES regroupe donc aussi les Confédérations des pays de l'ancienne Association Européenne de Libre Échange (AELE), créée à l'initiative principalement du Royaume Uni pour faire pièce à la Communauté européenne avant que son principal fondateur ne rejoigne cette dernière. Mais les Confédérations turques, par exemple, en sont membres aussi.

Les organisations de la FSM en étaient exclues dès l'origine, au prétexte qu'elles étaient opposées à la construction européenne. Pour être complet, il faut ajouter qu'elles n'étaient pas candidates, rejetant tout ce qui se référait à la construction européenne, celle-ci étant analysée, dans le contexte de la guerre froide et après le plan Marshall, comme une machine de guerre dominée par les Américains.

La CES est aux yeux des autorités européennes, plus particulièrement depuis la Présidence Delors, une pièce maîtresse du Dialogue social, qui n'est pas simplement un concept mais recouvre tout un mécanisme de concertation, concertation qui associe les deux organisations patronales européennes (les employeurs pu-

blics et privés). La CES a longtemps fait de sa reconnaissance institutionnelle son objectif principal, et non pas de sa capacité à relayer les revendications de ses membres. Ce mal n'est pas propre à la CES. Il est favorisé par le fait que les organisations internationales n'ont pas, comme au plan national, des lieux d'intervention (patronat, gouvernement) clairement identifiés. Il n'ont pas non plus de moyens d'action concrets pour se faire entendre. D'où la recherche de modes d'intervention analogues au «lobbying» plutôt que l'action syndicale au sens où on la pratique au plan national. Ces modes ne sont opératoires que si l'organisation est reconnue comme interlocuteur. Ce phénomène est amplifié en Europe par la tendance des autorités communautaires à se présenter comme arbitres plutôt que comme décideurs. La CES en arrive donc à faire appel à la Commission européenne, considérée comme une alliée, pour intercéder en faveur des travailleurs auprès des gouvernements nationaux !

A ce niveau aussi, le nouvel ordre mondial a eu des conséquences : la CES s'est progressivement ouverte aux organisations nationales exclues jusqu'ici. La CGT a finalement été admise à la CES en 1999, après avoir longtemps été tenue à l'écart. C'est qui n'était pas sans rapport avec son maintien à la FSM jusqu'à une date toute récente. Mais la vraie raison était l'opposition de la CFDT et de FO à son adhésion. La CES s'est ouverte aussi aux Confédérations qui, comme c'est le cas dans les pays scandinaves, regroupent les salariés des professions avec formation universitaire (médecins, avocats, ingénieurs, enseignants des lycées et des universités...). Les Confédérations ouvrières (ou d'employés) des pays concernés ont longtemps bloqué leur adhésion. La création de la CESI (Confédération européenne des syndicats indépendants) a levé ces blocages : la CESI représentait la seule affiliation européenne possible pour les syndicats n'appartenant ni à la CISL, ni à la CMT (les Confédérations « conservatrices » comme la CGC ou celle à laquelle appartient le SNALC en France) mais aussi pour ceux qui étaient maintenus à l'écart de la CES (comme les Confédérations scandinaves citées plus haut). Le souci de ne pas favoriser le développement de la CESI a contribué à « ouvrir » la CES.

2) Dans l'enseignement : le Comité Syndical Européen de l'Éducation (CSEE)

La création du CSEE est antérieure à celle de la CES. Ce qui illustre une fois encore le dynamisme du

syndicalisme enseignant.

Le CSEE était à l'origine une structure très ouverte, comparée aux pratiques des autres organisations internationales. Tous les syndicats le souhaitant ont ainsi pu y adhérer (y compris les membres de la FISE). Il a été progressivement repris en main par les Internationales (CMOPE, SPIE et CSME naguère, IE et CSME aujourd'hui), qui ont introduit des mécanismes d'adhésion beaucoup plus restrictifs avant de les ouvrir à nouveau après les événements en Europe Centrale et Orientale et l'adhésion prochaine des syndicats de ces pays.

La CES n'a pas créé de structure pour les enseignants et a reconnu le CSEE comme un de ses Comités syndicaux. Ce qui entraîne là aussi quelques paradoxes déjà signalés : un syndicat non confédéré peut être indirectement membre de la CES, qui ne reconnaît pourtant que les Confédérations. Il faut noter qu'ils ont pu le rester car l'introduction de règles d'adhésion plus restrictives a toujours été atténuée par la prise en compte de droit des adhésions antérieures.

3) Quelques problèmes actuels

On peut lire l'histoire récente du syndicalisme européen à travers la grille suivante : la CES s'est créée parce que la CISL et la CMT ont été incapables de prendre en charge les questions nouvelles posées par la construction européenne. Ainsi que, bien sûr, les besoins qui en résultaient dans le domaine de la coordination syndicale en Europe. Cette lecture est effectivement celle qui est faite dans certains milieux de la CISL où on trouve que le principal bénéficiaire de la situation actuelle, c'est la CMT. Cette question, qui apparaît mineure en France, ne l'est ni en Belgique, ni aux Pays-Bas où la concurrence politico-syndicale entre les familles socialiste et démocrate-chrétienne est beaucoup plus vive qu'elle ne l'est en France. Elle a un arrière-fond financier aussi : les syndicats européens sont parmi ceux qui financent le plus les organisations syndicales internationales. Les cotisations qui vont à la CES ne vont pas à la CISL.

Le mouvement de désyndicalisation qui affecte la plupart des pays européens renforce cet aspect des choses. Le DGB allemand diminue ainsi régulièrement sa cotisation à la CISL pour privilégier la CES, censée être plus utile compte tenu de l'importance des questions européennes. A cela s'ajoute le fait que les sub-

ventions de la Commission vont à la CES et non aux Internationales.

L'analyse qui précède s'appuie sur le fait, réel, qu'une des causes de l'incapacité de la CISL à faire vivre une structure européenne efficace venait de la séparation de l'Europe en deux blocs et de la présence de la FSM. Cette situation n'existant plus, il devrait donc être possible de revenir à zéro. Une lutte d'influence est donc en cours entre ceux qui, quelle que soit leur appartenance internationale, considèrent que la CES existe aujourd'hui et que tout retour en arrière est une vue de l'esprit et ceux qui espèrent encore pouvoir inverser le processus et substituer les structures européennes des Internationales (en fait, de la CISL) à la CES. Cette

lutte existe aussi au sein du CSEE (pour les autres Fédérations de la CES, la configuration est très variable : il peut y avoir coexistence CISL-CMT comme dans le CSEE mais aussi présence des syndicats de la seule CISL). Elle a conduit à un nouveau et récent compromis sur les statuts du CSEE. Le point essentiel en est que les organes dirigeants du CSEE sont l'émanation de ceux des Comités européens des deux Internationales et que l'affiliation à l'une ou l'autre des Internationales est le passage obligé pour l'affiliation au CSEE. Ce dispositif a conduit à la mise à l'écart « mécanique » du SNESup, toujours adhérent de la FISE (et seule organisation européenne dans ce cas).

Louis WEBER

N.B. La première version de ce texte a été rédigée en 1996. Il est repris ici comme document, avec quelques actualisations de détail (les adhésions internationales de la CGT et de la FSU principalement).

DOCUMENT

Note : Ce texte a été rédigé par François Blanchard. Il est repris ici pour donner quelques indications concrètes sur ce que pouvait être l'activité internationale d'un syndicat de la FEN. La direction du SNES de l'époque traitée était Unité & Action. C'est donc aussi un exemple de mise en oeuvre concrète des orientations d'un courant de pensée de la FEN dans le domaine international

Activité internationale du SNES 67-77

1. Etat des lieux en juin 1967

1.1 Le paysage des relations et affiliations internationales reflète encore la scission de 1948

La FEN n'y est plus ou pas impliquée. Ses syndicats nationaux adhèrent aux fédérations de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (la CMOPE, ou WCOTP en anglais) ; la Fédération internationale des associations d'instituteurs (FIAI) le Syndicat national des instituteurs et celui des professeurs d'école normale, la Fédération internationale des professeurs de l'enseignement secondaire officiel (la FIPESO) pour le SNES. Ils pratiquent quelques relations bilatérales, délégations d'études...

Le Secteur professionnel international de l'enseignement (le SPIE) de la Confédération internationale des syndicats libres (la CISL) est cadencé côté français par FO.

La Fédération internationale syndicale de l'enseignement (la FISE) et la Fédération syndicale mondiale (la FSM) sont dominées par les syndicats d'Etat des pays socialistes. Elles intègrent quelques syndicats européens (SNETP-CGT en France, CGIL en Italie) ou sud-américains, et empruntent des dirigeants à la CGT : Louis Salliant puis Victor Gensous à la FSM, Paul Delanoue puis plus tard Marius Delsal et Daniel Retureau à la FISE.

1.2 L'intervention et la représentation dans les institutions internationales ne sont pas encore des urgences

L'Organisation (OIT) et le Bureau (BIT) internationaux du travail ne s'intéressent qu'indirectement aux questions enseignantes. L'UNESCO brasse de grands thèmes éducatifs sans débouché immédiat sur les revendications. L'OCDE commence à se manifester au niveau gouvernemental. Les institutions européennes à l'état embryonnaire ne constituent pas encore des interlocuteurs nécessaires en matière d'enseignement.

1.3 Depuis juin 1967, les militants Unité & Action sont accaparés par les responsabilités exécutives qui leur échoient à tous les niveaux

De plus, effet de l'homogénéité des exécutifs UID, les militants U et A et E.E. n'ont pas été associés aux relations intersyndicales, hormis quelques délégations aux congrès et assemblées internationaux. Les débuts sont donc modestes et différés. On poursuit les relations existantes : FIPESO, CMOPE. On exploite toutes les occasions de contact. On entreprend une série d'échanges : délégations d'étude, séances d'étude avec les syndicats homologues... (voir plus loin).

2. La stratégie « présent partout »

2.1 Fondements

La diplomatie syndicale internationale n'a pas les mêmes contraintes qu'au niveau national. Les contacts sont moins directement déterminés par les perspectives d'action commune. Le premier intérêt est de s'informer, de connaître les situations et les organisations. De plus, il est possible d'opérer un certain contournement des barrières nationales d'affiliation ou d'affinité politique (nébuleuse socialo-travailleuse, camp syndical du modèle péri-soviétique). **En effet, la fin des années 60 révèle un espace de préoccupations convergentes** qui traversent les frontières d'affiliation et d'orientation parmi les enseignants : démocratisation et contenus de l'enseignement, formation des maîtres, conditions de travail, rémunérations.

Et l'on rencontre un esprit d'ouverture chez des responsables d'organisations séparées : Emile Hombourger, président de la FIPESO (déjà animateur du Comité d'Entente après la scission de 1948), Paul Delanoue, président de la FISE, ami du premier et de Marie Louise Cavalier, Charles Ravaux du SNEPT-CGT Thomson, secrétaire général de la CMOPE (sur le mode anglo-saxon des *officers*, permanents désignés par la direction politique de l'organisation), reflète assez rapidement les courants plus « syndicaux » de l'organisation. Les dirigeants des syndicats de la FISE, intéressés à fréquenter des organisations représentatives en Europe occidentale, courtisent le SNES.

Certaines organisations ont opéré une véritable mutation. Ainsi, la Centrale de l'enseignement (la CEQ) du Québec s'est déconfessionnalisée à la faveur de la *Révolution tranquille*. Adhérente turbulente du SPIE, son orientation et ses thèses sur l'école, résultante de courants très divers, se présentent comme un hybride de l'École émancipée et d'Unité & Action.

De plus, certaines alliances sont plus accessibles au SNES qu'au SNI : sur l'enseignement en raison des options pédagogiques et corporatives de ce dernier (école fondamentale, formation des maîtres...) et en matière de solidarité internationale en raison des options qui isolent la FEN (sur le Vietnam par exemple).

Dans ces conditions, le SNES peut retourner à son avantage la situation d'autonomie dont la direction Unité & Action a hérité à son corps défendant. Il met peu à peu en pratique une stratégie de relations et d'initiatives tous azimuts dont l'*Université syndicaliste* informe largement les syndiqués : dossiers des n° 17 et 18 des 14 et 27 mai 1970, comptes rendus, articles... (*voir plus loin*)

L'orientation « présent partout » imprègne cette pratique : activité critique et unitaire à la CMOPE, participation allant de l'observation à l'animation des initiatives rassembleuses du moment, refus des liaisons unilatérales (*voir plus loin*).

Cette orientation sera d'abord exposée dans les dossiers de l'Université syndicaliste déjà citée et, curieusement, dans la motion Unité & Action au Congrès de la FEN de 1969. C'est seulement en 1971 que le Congrès du SNES la ratifiera formellement.

3. Quelques repères

On peut les grouper sous deux rubriques imbriquées : coopération syndicale d'une part, solidarité, défense des libertés et de la paix d'autre part. Ce qui suit est, par ordre chronologique, un premier aperçu.

3.1 Coopération syndicale

Conférences

Participation du SNES comme observateur à la Conférence sur la formation professionnelle organisée par la FSM à Turin les 2,3 et 4 février 1968.

Conférence mondiale de Berlin : comité préparatoire les 21-22 juillet 1969 à Helsinki avec Camy-Peyret, à l'occasion du Congrès de la FIPESO puis avec Blanchard à Budapest les 20 et 21 octobre 1969 ; tenue du 6 au 10 avril 1970. Blanchard présente l'un des rapports au nom du comité préparatoire. L'idée d'une structure permanente de coopération (futur CICE) est avancée.

Rencontre européenne de Dubrovnik du 16 au 21 octobre 1971, à l'initiative du SNI et du syndicat yougoslave,

sur le thème : « la révolution scientifique, technique et technologique et son influence sur l'éducation et l'enseignement ». SNI, SNES, SNESUP et SNETP-CGT y participent. Conclusions rapportées par Blanchard. 26 organisations européennes de l'est et de l'ouest conviennent de poursuivre leur coopération. Pas de suites en fait.

A l'invitation de la FISE, à Bucarest du 22 au 24 juin 1973, conférence sur l'éducation professionnelle et technique (François Blanchard, Monique Vuillat)

Conférence de Varsovie du 27 au 31 mai 75. Initiée par 11 organisations incluant le SNES. 90 organisations nationales de 68 pays ainsi que la CMOPE, la FISE et les centrales latino-américaines, africaines et arabe, la CEQ du Québec, NIKKYOSO du Japon... Le SNI est présent.

Bilatéral

- Entrevue avec la *Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft* allemande (GEW) à Francfort sur la formation des maîtres les 21 et 22 juin 1969, puis en France du 24 au 28 avril 1972.
- Thomson et Ebert au SNES en janvier 1970.
- Le SNES en Tchécoslovaquie du 24 09 au 01 10 69.
- Délégation du Syndicat enseignant de l'URSS au SNES.
- Délégation du SNES en Suède du 11 au 16 mai 70 (Drubay, Gavot). Dossier US n° 6 du 18 novembre 70. Les Suédois en France du 11 au 19 octobre 72.

Congrès de la CMOPE :

- Dublin (sur les droits de l'homme), du 23 au 30 juillet 1968. Le SNES dénonce à nouveau le financement de la CMOPE par la Vernon Foundation, vecteur de fonds de la CIA
- Sydney du 5 au 19 août 70 Drubay vote pour le RP CONWAY de la Fédération Canadienne des Enseignants contre la présidence de Carr, soutenu par le SNI mais porteur des compromissions ci-dessus qui motivaient le blocage des cotisations du SNES par le Bureau national. Indignation laïque du FUIO.
- Drubay, élu président de la FIPESO à Oslo (26 au 30 juillet 71) accède à des structures CMOPE fermées jusqu'ici au SNES.
- Londres du 1 au 8 août 1972 sur les problèmes européens.
- Nairobi du 1 au 8 août 1973 (Daum)
- Singapour du 31 juillet au 07 août 1974 (Drubay). Wilhelm Ebert (Deutscher Lehrerverband de la République fédérale allemande, organisation concurrente du GEW) est élu contre Wilshire de la *National union of Teachers* (NUT) anglaise soutenu par le SNES.
- Berlin du 03 juillet au 06 août 1975 (François Blanchard, Jean Petite et André Drubay au titre de la FIPESO) sur « les enseignants et le processus politique ». Echo assourdi des comités contre les *Berufsverbote* (interdits professionnels) en RFA (le SNES prend des contacts)

Europe

- Colloque européen de l'UNESCO sur l'éducation du 27 au 30 décembre 68. Occasion de contacts, entre autres avec Marius Delsal et Chpilevoï de la FISE
- Conférence européenne des organisations membres de la CMOPE à Londres du 29 au 31 juillet 1973. Le Comité européen constitué en 1964 (Chéramy président) doit changer. Drubay est élu secrétaire général de la FIPESO.
- Le Congrès du SNES de 1973 précise le mandat international notamment en Europe où coexistent : le Comité CMOPE (André Drubay y siège au titre de la FIPESO) et son sous-comité ouvert aux organisations nationales, le Comité syndical européen de l'enseignement (CSEE) constitué en 1970 par le SPIE (secrétaire) et la FEN présidente (structure fermée au SNES) en plus de la CES (avec des organisations de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) et de la Confédération mondiale du travail

(CMT), alors l'Internationale de la CFDT). La candidature de la FEN à la CES ne sera pas acceptée (*Université syndicaliste* n°17 du 9 mai 73). La FEN finira par s'affilier unilatéralement au Secteur professionnel de l'éducation de la CISL (le SPIE).

- CICSE, Comité international de coopération syndicale des enseignants mis en place à Paris les 21 et 22 juillet 1971, à l'initiative du SNES qui est chargé d'assurer le secrétariat exécutif, seule instance permanente du comité que le SNES a voulu ouvert et non structuré. (US n° 6 du 03 novembre 71, page 22). Le SNI n'est pas partie prenante.
- Le CICSE organisera les rencontres de Budapest du 6 au 8 juin 72 sur les problèmes des jeunes enseignants; Paris (au Sénat), du 27 février au 01 mars 74 sur les problèmes posés aux syndicats enseignants par la formation initiale et permanente des travailleurs; à Québec en juin 1977, grâce à une collaboration étroite avec la CEQ du Québec.

3.2. solidarité et défense des libertés

- **Indochine** : Bateau pour le Viet-Nam: collecte SNES 230000 francs en 2 mois. Assises les 13 et 14 décembre 1969 avec 33 organisations. 200 000 manifestants à Vincennes le 10 mai 1970 à l'appel de 44 organisations dont CGT, CFDT, SNES, collectif universitaire. Délégation du syndicat enseignant de la République démocratique du Vietnam au SNES le 5 mai. Manifestations multiples jusqu'en février 72 où la FEN s'associe enfin aux organisateurs (47) de l'Assemblée mondiale de Paris pour la paix et l'indépendance des peuples d'Indochine 11 au 13 février 72. Le SNES n'est exclu que du petit bureau où siège maintenant la FEN. Collecte pour le lycée de Hadong. Nouvelles agressions américaines contre les digues et barrages. Nouvelle collecte en octobre. Après le cessez-le-feu en janvier 1973, assurer la paix. Debris et Menras témoignent dans *l'Université syndicaliste* sur les 300 000 prisonniers politiques au Sud Vietnam. 100 000 francs versés pour Hadong au syndicat vietnamien.
- **Tchécoslovaquie** : Communiqué de presse du 21 août 1968 : réprobation de l'intervention militaire en Tchécoslovaquie. Lettres échangées avec le syndicat de l'enseignement et de la science de l'URSS en octobre 1968 : le SNES condamne l'intervention en Tchécoslovaquie et exprime sa position sur l'indépendance syndicale en réponse à la conception des syndicats «dirigés chaque jour par les partis communistes». Lettre aux autorités tchécoslovaques (15 octobre 1969) contre les procès politiques. Procès de Prague : Unanimité moins une abst au Conseil national en mars 1971. La FEN lance une pétition et lui consacre une place prépondérante dans *l'Enseignement public* (Louis Astre). Défense de Ludwig Pachman (champion d'échecs emprisonné).
- **Chili**: communiqués SNES-SONAP du Chili (rencontre à Paris du 28 au 30 juin 72) et SNES-SONAP-FECODE de Colombie du 4 juillet 1972. Avec les travailleurs chiliens : motion de la Commission administrative du SNES unanime du 7 septembre 72 reprise à la FEN le 8. Face aux menaces de coup d'état au Chili d'Allende, intervention du SNES le 25 août 1973 et proposition semblable à la Commission administrative de la FEN début septembre ; James Marangé la refuse pour «ne pas faire un tour du monde» (N.B. cet argument était souvent opposé par la majorité fédérale aux propositions d'action dans un pays particulier, la thèse dominante étant que les Congrès et commissions administratives donnaient des mandats généraux, la direction les mettant en oeuvre au cas par cas, évidemment hors du contrôle des minorités). Mais la F.E.N. coorganisera la manifestation du 12 septembre, après le putsch de Pinochet.

Prix de vente : 20 F